

# **MEMORIAL**

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



# **MEMORIAL**

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

# RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 700 1<sup>er</sup> avril 2009

#### **SOMMAIRE**

Aerium S.A	Jesada Holding S.A	33558
Airdix S.A	Jura Holding S.A	33592
Alinea S.A33561	Kenzan International S.A	33570
Alpha Investimenti Sicav33563	Levanto Structured Energy (Lux) S.à r.l.	
Altaire S.A33554		
Andalos33554	Limericks S.à r.l.	33597
Andy S.A33571	Loubard S.A	33555
Bauvalto S.A., SPF33554	Luxad S.A	
Bussy S.A33555	Lux Foods S.A.	33556
By-Hard Finances S.A 33557	MainFirst	33561
Canoubiers S.A	Milai Finance S.A	33 <mark>57</mark> 2
Cedar Partners S.A	Miralt Sicav	33558
Celsius Investment Funds SICAV 33564	Orni Invest S.A.	33565
Columbus VC S.A	Pallieter S.A.H.	33 <mark>567</mark>
Cravesco S.A	Parnuk S.A.H.	33570
Eurocleg S.A	Parnuk S.A.H.	
Explor Holding	Plastiflex Participations S.A	33557
Facara 33555	Promotion Immobilière Luxembourgeoise	
Fair Partners S.à r.l	•••••	
Fashion Enterprises33593	Screw Holding Company S.A	
Fidroyal S.à r.l	Simla Trust S.A	
Figae Invest S.A	S.I.P. Investments S.A	
Gabriella Luxembourg (ERISA 1) Sàrl 33596	Sunares	
Général de Conseils et de Participations	Sylan Holding S.A	
S.A33592	Taylor Holding S.A	
<b>G</b> énéralpart33559	The New Star Global Fund	
Granja Holding S.A33570	The Sailor's Fund	
Gulf Capital Luxembourg S.A	Tradinvest Investissements S.A	33556
Hademar S.A	UBS ETF	
Health Development Company S.A 33568	UBS (Lux) Institutional Sicav II	<b>3356</b> 3
Hoche Participations S.A 33557	U.F.F. (Union Fiduciaire et Fiscale) S.àr.l.	
Imprimerie Nicolay s.à r.l		
Innotecnis Europe S.A33572	Van Dijck	
"International Participation Company	VDCI S.A.	
(IPARCO) S.A."	Verlico S.A	33566
Italfortune International Fund33559		



## Andalos, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 40.950.

Les actionnaires sont priés d'assister à

#### l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, le 21 avril 2009 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

#### Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2008,
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 et affectation du résultat,
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- 4. Nominations statutaires,
- 5. Divers.

Le Conseil d'administration.

Référence de publication: 2009039537/833/18.

#### Bauvalto S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 138.727.

Les actionnaires sont priés d'assister à

#### l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, le 20 avril 2009 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

## Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2008,
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 et affectation du résultat,
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- 4. Nominations statutaires,
- 5. Divers.

Le Conseil d'administration.

Référence de publication: 2009039539/833/18.

# Altaire S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 45.147.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à l'

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 17 avril 2009 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

## Ordre du jour

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2008, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2008.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2009039542/1023/17.



#### Facara, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 43.839.

Les actionnaires sont priés d'assister à

#### l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, le, 22 avril 2009 à 14.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

## Ordre du jour

- Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2008,
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 et affectation du résultat,
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- 4. Nominations statutaires,
- 5. Divers

Le Conseil d'administration.

Référence de publication: 2009039540/833/18.

## Loubard S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 138.061.

Les actionnaires sont priés d'assister à

#### l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, le 21 avril 2009 à 09.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

## Ordre du jour

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice clos au 31 décembre 2008,
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 et affectation du résultat,
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- 4. Nominations statutaires,
- 5. Divers

Le Conseil d'administration.

Référence de publication: 2009039541/833/18.

#### Bussy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 58.503.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

# I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 17 avril 200 9 à 09.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

## Ordre du jour

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2008, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2008.
- 4. Décision sur la continuation de l'activité de la société en relation avec l'article 100 de la législation des sociétés.
- 5. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2009039543/1023/17.



## Van Dijck, Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 38.191.

Les actionnaires sont priés d'assister à

#### l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social, L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur, le 15 avril 2009 à 14.30 heures, pour délibération sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire.
- 2. Approbation des comptes au 31 décembre 2008.
- 3. Affectation du résultat.
- 4. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire.
- 5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009029720/9378/18.

## Tradinvest Investissements S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 77.119.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

# l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 17 avril 2009 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
- 5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009031701/696/16.

## Lux Foods S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 10.770.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 22 avril 2009 à 11.00 heures au 23, avenue de la Porte-Neuve à Luxembourg, avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009039530/755/19.



## Hoche Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 1, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 133.502.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

#### l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le lundi 20 avril 2009 à 16.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire.
- 2. Approbation des Comptes Annuels au 31 décembre 2008 et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009038924/9542/15.

## By-Hard Finances S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 42.791.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

#### l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 17 avril 2009 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2008, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2008.
- 4. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2009039544/1023/16.

## Plastiflex Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 38.182.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à:

#### l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui devrait se tenir au siège social de la société, le 21 avril 2009 à 15.30 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration concernant les comptes annuels au 31 décembre 2007;
- 2. Présentation et approbation du rapport du reviseur d'entreprises relatif aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007;
- 3. Présentation et approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 décembre 2007;
- 4. Affectation du résultat au 31 décembre 2007;
- 5. Démission d'un administrateur, décharge;
- 6. Réduction de quatre à trois le nombre des membres du Conseil;
- 7. Décharge aux Administrateurs et au Réviseur d'entreprises;
- 8. Elections statutaires;
- 9. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009038904/799/22.



# "International Participation Company (IPARCO) S.A.", Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 27.941.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

#### l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 17 avril 2009 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2008, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2008.
- 4. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2009039547/1023/16.

## Jesada Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 46.218.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

#### l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 17 avril 2009 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2008, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2008.
- 4. Divers.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Référence de publication: 2009039549/1023/16.

## Miralt Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 82.482.

The shareholders are hereby invited to attend the

# ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held at the registered office on April 21, 2009 at 3.00 p.m. with the following agenda:

#### Agenda

- 1. Approval of the reports of the Board of Directors and the Independent Auditor
- 2. Approval of the annual accounts as at December 31, 2008 and the allocation of the results
- 3. Directors fees
- 4. Discharge to be granted to the Directors
- 5. Statutory appointments
- 6. Miscellaneous

The shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda. Proxies are available at the registered office of the Sicav.

In order to attend this meeting, the bearer shareholders have to deposit their shares at least one business day before the meeting with KBL European Private Bankers S.A., 43, boulevard Royal, L-2955 Luxembourg.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2009039533/755/21.



## Généralpart, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 31.958.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

#### I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social le 15 avril 2009 à 11.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

#### Ordre du jour:

- 1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31 décembre 2008.
- 2. Lecture du rapport du Réviseur d'Entreprises.
- 3. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2008.
- 4. Affectation du bénéfice.
- 5. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice clos le 31 décembre 2008.
- 6. Nomination d'Administrateurs.
- 7. Nomination du Réviseur d'Entreprises.
- 8. Divers.

Les résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire ne requièrent pas de quorum spécial et seront adoptées si elles sont votées par la majorité des actions présentes ou représentées.

Les propriétaires d'actions au porteur, désireux d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire, devront effectuer le dépôt et demander le blocage de leurs actions aux guichets de la BGL S.A au plus tard le 9 avril 2009.

Les propriétaires d'actions nominatives désireux d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire, seront admis sur justification de leur identité, à condition d'avoir fait connaître leur intention de prendre part à l'assemblée en adressant un courrier au siège social de la société au plus tard le 9 avril 2009.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009039574/755/26.

#### Italfortune International Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 8.735.

Shareholders are hereby convened to the

# ANNUAL GENERAL MEETING

which will take place at the company's registered office, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on April 28, 2009 at 3.30 p.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

## Agenda:

- 1. Reports of the Board of Directors and of the Auditor
- 2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at December 31, 2008
- 3. Allocation of the net results
- 4. To discharge the Directors with respect to their performance of their duties during the financial year December 31, 2008
- 5. To elect the Directors and the Auditor to serve for the financial year December 31, 2009
- 6. Miscellaneous

Shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken at the majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the Annual General Meeting.

In order to attend the Meeting the owners of bearer shares have to block their shares at the depositary, five clear days before the Annual General Meeting and to provide the company - Italfortune International Fund, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg - with the related certificate, stating that their shares remain blocked until the end of the Annual General Meeting.

THE BOARD OF DIRECTORS.

Référence de publication: 2009039536/584/27.



## Cedar Partners S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 1, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 133.510.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

#### l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le lundi 20 avril 2009 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire.
- 2. Approbation des Comptes Annuels au 31 décembre 2008 et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009038934/9542/15.

## Canoubiers S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 30.263.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 17 avril 2009 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2008, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2008.
- 4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009039546/1023/16.

# The Sailor's Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 36.503.

Shareholders are kindly invited to attend the

# ANNUAL GENERAL MEETING

to be held at the offices of RBC Dexia Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette, on 20 April 2009 at 10.30 am. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

#### Agenda:

- 1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Auditor;
- 2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at December 31, 2008;
- 3. Allocation of the net results;
- 4. Discharge to the Directors;
- 5. Statutory Appointments;
- 6. Miscellaneous.

Shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

Holders of registered shares will receive by mail, at their address, a copy of this convening notice together with the relevant form for requesting the Attendance Form or giving proxy and voting instructions (if any).

Holders of bearer shares, in order to attend the Meeting, will have to deposit their shares five banking working days before the Meeting to:



- a) Dexia Banque Internationale à Luxembourg S.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg (acting on behalf of the Registrar and Transfer Agent of the SICAV: RBC Dexia Investor Services Bank S.A.), or
- b) Banca Popolare Commercio e Industria Spa, Servizio Amministrativo Sicav, Via della Moscova 33, I-20121 Milano (acting as paying agent of the SICAV in Italy).

THE BOARD OF DIRECTORS.

Référence de publication: 2009039535/755/29.

## Alinea S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 1, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 133.503.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

#### l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le lundi 20 avril 2009 à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

#### Ordre du jour:

- 1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire.
- 2. Approbation des Comptes Annuels au 31 décembre 2008 et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire.
- 4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009038940/9542/15.

## Sylan Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 30.919.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

## I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 17 avril 2009 à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant :

## Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2008, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2008.
- 4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009039551/1023/16.

## MainFirst, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 89.173.

Die Aktionäre von MainFirst (die "Gesellschaft") werden vom Verwaltungsrat der Gesellschaft eingeladen, an der ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

teilzunehmen, die am 30. April 2009 um 10.30 Uhr am Sitz der Gesellschaft in 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxemburg, stattfinden wird.

## Tagesordnung:

- 1. Vorlage des Geschäftsberichts des Verwaltungsrats für das Geschäftsjahr endend zum 31. Dezember 2008.
- 2. Vorlage des Berichts des Wirtschaftsprüfers.
- 3. Genehmigung des Jahresabschlusses für das Geschäftsjahr endend zum 31. Dezember 2008.
- 4. Gewinnverwendung.
- 5. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder für das Geschäftsjahr endend zum 31. Dezember 2008.
- 6. Wiederwahl der Verwaltungsratsmitglieder und des Wirtschaftsprüfers.
- 7. Sonstiges.



Anschliessend werden die Aktionäre der Gesellschaft zu einer

#### ZWEITEN AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

eingeladen, die am 30. April 2009 um 14.00 Uhr am Sitz der Gesellschaft in 50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxemburg, stattfinden wird, da in der außerordentlichen Generalversammlung vom 31. März 2009 das Anwesenheitsquorum von 50 Prozent nicht erreicht wurde.

#### Tagesordnung:

1. Satzungsänderung:

Die Gesellschaft ändert ihren Gesellschaftssitz.

Zu diesem Zweck ist vorgesehen, den ersten Satz des Artikels 2 wie folgt zu ersetzen:

"Der Gesellschaftssitz befindet sich in der Gemeinde Niederanven, Großherzogtum Luxemburg,".

Der erste Satz des vierten Absatzes des Artikels 22 wird wie folgt geändert:

"Die jährliche Generalversammlung tritt entsprechend den Bestimmungen des luxemburgischen Rechts an dem in der Einberufung angegebenen Ort am letzten Donnerstag des Monats April um 10.30 Uhr zusammen.".

2. Adressänderung:

Der Gesellschaftssitz wird nach 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg verlegt.

3. Sonstiges.

Die in der Tagesordung der Ordentlichen Generalversammlung und der Ausserordentlichen Generalversammlung aufgeführten Beschlüsse erfordern kein besonderes Quorum, jedoch sind die zu fassenden Beschlüsse nur dann gültig, wenn sie mit einer zwei Drittel (2/3) Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder der vertretenen Aktionäre angenommen werden.

Die Besitzer von Inhaberaktien, die an den Generalversammlungen teilnehmen oder vertreten werden möchten, werden gebeten ihre Aktien bis spätestens zum 29. April 2009 beim Gesellschaftssitz zu hinterlegen, um zur ordentlichen und/oder außerordentlichen Generalversammlung zugelassen zu werden.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2009039532/755/42.

# Taylor Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 46.232.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

#### l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 17 avril 2009 à 17.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 novembre 2008, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2008.
- 4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009039555/1023/16.

## Sunares, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1952 Luxembourg, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre.

R.C.S. Luxembourg B 136.745.

Der Verwaltungsrat hat beschlossen, am 17. April 2009 um 10.30 Uhr in 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxemburg die

## ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre mit folgender Tagesordnung einzuberufen:

Tagesordnung:

- 1. Bericht des Verwaltungsrates und des Abschlussprüfers.
- Genehmigung der vom Verwaltungsrat vorgelegten Bilanz und der Gewinn- und Verlustrechnung zum 31. Januar 2009.
- 3. Verwendung des Jahresergebnisses.



- 4. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Abschlussprüfers.
- 5. Zusammensetzung des Verwaltungsrates und Dauer der Mandate.
- 6. Ernennung des Abschlussprüfers.
- 7. Verschiedenes.

An der Generalversammlung kann jeder Aktionär - persönlich oder durch einen schriftlich Bevollmächtigten - teilnehmen, der seine Aktien spätestens am Mittwoch, den 15. April 2009 am Gesellschaftssitz, bei der Raiffeisenbank Kleinwalsertal AG, Riezlern, der HSBC Trinkaus & Burkhardt (International) SA, Luxemburg, der HSBC Trinkaus & Burkhardt AG, Düsseldorf, oder der Raiffeisen Bank (Liechtenstein) AG, Vaduz, hinterlegt und bis zum Ende der Generalversammlung dort belässt. Jeder Aktionär, der diese Voraussetzung erfüllt, erhält eine Eintrittskarte zur Generalversammlung.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2009039534/755/26.

#### UBS (Lux) Institutional Sicav II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 33A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 115.356.

Die Aktionäre werden hiermit zur

## ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

eingeladen, die am Montag, den 20. April 2009 um 10.00 Uhr am Gesellschaftssitz mit folgender Tagesordnung statt-finden wird:

#### Tagesordnung:

- 1. Tätigkeitsbericht des Verwaltungsrates und Bericht des Abschlussprüfers.
- 2. Genehmigung der Jahresabschlussrechnung per 31. Januar 2008.
- 3. Beschluss über die Verwendung des Jahresergebnisses.
- 4. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Abschlussprüfers.
- 5. Statutarische Ernennungen.
- 6. Mandat Abschlussprüfer.
- 7. Diverses.

Jeder Aktionär ist berechtigt, an der ordentlichen Generalversammlung teilzunehmen. Er kann sich auf Grund schriftlicher Vollmacht durch einen Dritten vertreten lassen. Jede Aktie gewährt eine Stimme.

Um an der ordentlichen Generalversammlung teilzunehmen, müssen die Aktionäre ihre Aktien bis zum 14. April 2009, spätestens 16.00 Uhr bei der Depotbank, UBS (Luxembourg) S.A., 33A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxemburg oder einer anderen Zahlstelle hinterlegen; Vollmachten müssen ebenfalls bis zu diesem Zeitpunkt bei der Adresse der Gesellschaft eingehen.

Der Verwaltungsrat.

Référence de publication: 2009039560/755/25.

#### Alpha Investimenti Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 74.023.

Shareholders are kindly invited to attend the

# ANNUAL GENERAL MEETING

to be held at the offices of RBC Dexia Investor Services Bank S.A., 14, Porte de France, L-4360 Esch-sur-Alzette, on 17 April 2009 at 11.00 a.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

#### Agenda:

- 1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Auditor
- 2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at December 31, 2008
- 3. Allocation of the net results
- 4. Discharge to the Directors
- 5. Statutory Appointments
- 6. Miscellaneous



Shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

The bearer shareholders wishing to attend this meeting have to deposit their shares five days before the general meeting with:

For Luxembourg:

Dexia Banque Internationale à Luxembourg S.A.

69, route d'Esch

L-1470 Luxembourg

(acting on behalf of the Registrar Agent of the SICAV: RBC Dexia Investor Services Bank S.A.)

For Italy:

Banca Popolare Commercio & Industria

Via Moscova 33

I-20121 Milano

(acting as paying agent of the SICAV in Italy)

For organizational reasons, those shareholders who wish to attend the Meeting in person are requested to register with ALPHA INVESTIMENTI SICAV, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, to the attention of Mrs Mylène Castellani (Fax No. +352 / 2460-3331), by April 15, 2009 at the latest.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2009039566/755/36.

## Celsius Investment Funds SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 132.073.

Further to the notice sent to the attention of our Shareholders, on 16th March 2009, we have the pleasure of inviting them to attend the reconvened

#### ANNUAL GENERAL MEETING

of CELSIUS INVESTMENT FUNDS SICAV (the "Company"), which will be held at the registered office of the Company at 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg on 16 April 2009 at 11.00 a.m., with the following agenda:

## Agenda:

- 1. Review and acknowledgement of the reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor for the fiscal year ended on November 30, 2008.
- 2. Approval of the audited financial statements of the Company and the allocation of the results for the fiscal year ended on November 30, 2008.
- 3. Discharge to be granted to the Directors in relation to the performance of their duties during the year ended on November 30, 2008.
- 4. Election, respectively re-election of the members of the Board of Directors for the ensuing fiscal year until the next Annual General Meeting to be held in 2010.
- 5. Re-election of PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. as Independent Auditor until the next Annual General Meeting to be held in 2010.
- 6. Decision concerning dividends distribution.
- 7. Decision concerning the payment of Director's Fees.
- 8. Miscellaneous.

On behalf of the Board of Directors.

Référence de publication: 2009039571/755/26.

#### UBS ETF, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 83.626.

Notice is hereby given to the shareholders that the



#### ANNUAL GENERAL MEETING

of the shareholders of UBS ETF (the "Company") will be held at the registered office of the Company at 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg on 15 April 2009 at 11.30 a.m. with the following agenda:

#### Agenda:

- 1. Presentation and approval of the Reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor;
- 2. Approval of the Financial Statements for the accounting year ended 31 December 2008;
- 3. Allocation of the results and approval of the dividend distributions by the Company;
- 4. Discharge to the Board of Directors in relation to the performance of their duties during the accounting year ended 31 December 2008;
- 5. Statutory Elections:
  - Acknowledgment of the resignation of Mr. Albert Gnand as of 31 March 2009;
  - Election of Dr. Thomas Portmann as Director until the annual general meeting of shareholders to be held in 2010;
  - Re-election of Dr. Christian Gast as Director until the annual general meeting of shareholders to be held in 2013;
  - Re-appointment of PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. as Independent Auditor of the Company until the next annual general meeting of shareholders to be held in 2010;
- 6 Miscellaneous

Copies of the latest version of the Annual Report are available free of charge during normal office hours at the registered office of the Company in Luxembourg or on the internet website of the Company (www.ubs.com/etf) as of April 1, 2009.

In order to be admitted to the meeting, shareholders must deposit their shares at least five (5) days before the date of the general meeting with State Street Bank Luxembourg S.A.

There will be no requirement as to the quorum in order for the general meeting to validly deliberate and decide on the matters listed in the agenda; resolutions will be passed by the simple majority of the shares present or represented at the meeting. At the annual shareholders' meeting, each share entitles to one vote.

If you cannot attend this meeting and if you want to be represented, please return a proxy, dated and signed to STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A., 49, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, by fax followed by mail until 9 April 2009 to the attention of Mrs. Aline Lesenfants, fax number +352 46 40 10 413. Proxy forms may be obtained by simple request at the same address.

Luxembourg, 18 March 2009.

By Order of the Board of Directors.

Référence de publication: 2009032228/36.

## Orni Invest S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 21.106.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

## l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 14 avril 2009 à 11.30 heures au siège social avec pour

# Ordre du jour:

- 1. Soumission de la société à la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial («SPF»).
- 2. Changement de la dénomination de la société en «ORNI INVEST S.A., SPF» et modification subséquente de l'article 1 des statuts de la Société.
- 3. Modification de l'article 4 des statuts de la société relatif à l'objet pour lui donner la teneur suivante: «La Société a pour objet exclusif, à l'exclusion de toute activité commerciale, l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'une part d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'autre part d'espèces et d'avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte. Par instrument financier au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière il convient d'entendre (a) toutes les valeurs mobilières et autres titres, y compris notamment les actions et les autres titres assimilables à des actions, les parts de sociétés et d'organismes de placement collectif, les obligations et les autres titres de créance, les certificats de dépôt, bons de caisse et les effets de commerce, (b) les titres conférant le droit d'acquérir des actions, obligations ou autres titres par voie de souscription, d'achat ou d'échange, (c) les instruments financiers à terme et les titres donnant lieu à un règlement en espèces (à l'exclusion des instruments de paiement), y compris les instruments du marché monétaire, (d) tous autres titres représentatifs de droits de propriété, de créances ou de valeurs mobilières, (e) tous les instruments relatifs à des sous-jacents financiers, à des indices, à des matières premières, à des matières précieuses, à des denrées, métaux ou marchandises, à d'autres biens ou risques, (f) les créances relatives aux différents éléments énumérés sub a) à e) ou les droits sur ou relatifs à ces différents éléments, que ces instruments



financiers soient matérialisés ou dématérialisés, transmissibles par inscription en compte ou tradition, au porteur ou nominatifs, endossables ou non endossables et quel que soit le droit qui leur est applicable. D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large, à condition que la Société ne s'immisce pas dans la gestion des participations qu'elle détient, tout en restant dans les limites de la Loi du 11 mai 2007 relative aux sociétés de gestion de patrimoine familial.»

- 4. Ajout d'un alinéa à l'article 5: «Les actions ne peuvent être détenues que par des investisseurs éligibles au sens de l'article 3 de la loi SPF.»
- 5. Adaptation de l'article 17 aux décisions prises.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009035645/755/40.

# Figae Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 116.788.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

#### ANNUAL GENERAL MEETING

which will be held on April 10, 2009 at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

#### Agenda:

- 1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor
- 2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2008
- 3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor
- 4. Miscellaneous.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2009035655/795/15.

## Verlico S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 36.872.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

# l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 10 avril 2009 à 15.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

## Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.12.2008.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
- 4. Divers.

Pour le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009035648/755/15.

#### The New Star Global Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 71.590.

#### The ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of The New Star Global Fund will be held at its registered office at 40 avenue Monterey, Luxembourg at 3.00 p.m. on 9 April 2009 for the purpose of considering and voting upon the following matters:

#### Agenda

1. Acceptance of the Chairman's Statement and Report of the Auditor and approval of the financial statements for the year ended 31 December 2008.



- 2. Dividend distribution.
- 3. Discharge off the Board of Directors.
- 4. Re-election of Directors.
- 5. Re-election of Auditor.
- 6. Approval of Directors' fees.
- 7. Ratification of change of address of Registered Office.
- 8. Miscellaneous.

## Voting

Resolutions on the agenda of the Annual General Meeting will require no quorum and will be taken as at the majority of the votes expressed by the shareholders present or represented at the meeting.

#### **Voting Arrangements**

Shareholders who cannot attend the meeting in person are invited to send a duly completed and signed proxy form to the registered office of the Company to arrive not later than the 7 April 2009. Proxy forms will be sent to registered shareholders with a copy of this notice and can also be obtained from the registered office.

The Board of Directors.

Référence de publication: 2009035152/41/27.

## Pallieter S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 36.830.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

#### l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 10 avril 2009 à 16.00 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31.12.2008.
- 3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
- 4. Divers.

Pour le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009035647/755/15.

## Explor Holding, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 14.653.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

#### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra vendredi, le 10 avril 2009 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
- 2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008.
- 3. Affectation des résultats au 31 décembre 2008.
- 4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
- 5. Décision sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
- 6. Décharge à l'administrateur démissionnaire, M. Sinan SAR, pour l'exercice de son mandat.
- 7. Ratification de la co-optation de M. Jacques CLAEYS comme administrateur décidée par les administrateurs restants en date du 18 décembre 2008 et nomination de ce dernier comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2011.
- 8. Divers.

Le conseil d'administration.

Référence de publication: 2009035083/29/22.



## S.I.P. Investments S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 57.856.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

#### l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 9 avril 2009 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008.
- 3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
- 4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
- 5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009035978/534/16.

#### Health Development Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 76.168.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

#### l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,

qui aura lieu le 9 avril 2009 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2008, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2008.
- 4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009035982/1023/16.

## Screw Holding Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 100.531.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

## I'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires qui aura lieu au siège social de la société exceptionnellement le 09 avril 2009 à 10h00 avec l'ordre du jour suivant:

## Ordre du jour:

- Constatation et approbation du report de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire ayant pour objet d'approuver les comptes annuels de l'exercice clôturé au 31 décembre 2007.
- Présentation et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que du rapport de contrôle du Commissaire relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2007.
- Approbation du bilan arrêté au 31 décembre 2007 et du compte de profits et pertes y relatif; affectation du résultat.
- Décharge aux Administrateurs et au Commissaire pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice clôturé au 31 décembre 2007.
- Renouvellement des mandats des Administrateurs et du Commissaire.
- Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009034177/565/21.



## Eurocleg S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 35.453.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

#### l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE.

qui aura lieu le 9 avril 2009 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2008, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2008.
- 4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009035980/1023/16.

## Luxad S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 105.566.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

#### l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 14 avril 2009 à 16.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du conseil d'administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes,
- Nominations Statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009035034/755/19.

# Simla Trust S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 45.474.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

# I'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 10 avril 2009 à 14:30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
- 5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
- 6. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009035642/795/18.



## Granja Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur. R.C.S. Luxembourg B 76.110.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

#### l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,

qui aura lieu le 9 avril 2009 à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 décembre 2008, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2008.
- 4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009035981/1023/16.

## Parnuk S.A.H., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 35.817.

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société PARNUK S.A.H. sont priés de bien vouloir assister à

#### l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra en date du 17 avril 2009 à 14h00 au siège social de la société, au 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Rapport du commissaire à la liquidation.
- 2. Décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation.
- 3. Clôture de la liquidation.
- 4. Indication de l'endroit de la conservation des livres de la société.
- 5. Mesures prises pour la conservation des valeurs ou sommes revenant aux créanciers et aux actionnaires dont la remise n'a pas pu être effectuée.

Les procurations devront être déposées au siège social au plus tard le 14 avril 2009.

Le liquidateur.

Référence de publication: 2009033177/792/19.

## Kenzan International S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 38.403.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'Assemblée Générale Statutaire tenue le 20 février 2009, l'assemblée n'a pas pu statuer sur l'ordre du jour. Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

#### l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu le 17 avril 2009 à 15:00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Les décisions sur l'ordre du jour seront prises quelle que soit la portion des actions présentes ou représentées et pour autant qu'au moins les deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés se soient prononcés en faveur de telles décisions.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009033152/795/18.



## Parnuk S.A.H., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 35.817.

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société PARNUK S.A.H. sont priés de bien vouloir assister à

## I'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra en date du 17 avril 2009 à 10h00 au siège social de la société, au 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation du rapport du liquidateur et décharge à accorder au liquidateur pour l'exécution de son mandat;
- 2. Clôture de la liquidation et nomination du commissaire à la liquidation;
- 3. Fixation de la date d'une assemblée générale ultérieure;
- 4. Divers.

Les procurations devront être déposées au siège social au plus tard le 14 avril 2009.

Le liquidateur.

Référence de publication: 2009033178/792/17.

#### Andy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 62.378.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

#### l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE,

qui aura lieu le 9 avril 2009 à 09.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- 1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
- 2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes au 30 novembre 2008, et affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 novembre 2008.
- 4. Nominations statutaires.
- 5. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009035979/1023/17.

# Hademar S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 77.719.

Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 14 avril 2009 à 12.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2008 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009013454/755/19.



## Innotecnis Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2715 Luxembourg, 2, rue Walram. R.C.S. Luxembourg B 46.447.

Les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

## l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au 2, rue Walram, L-2715 Luxembourg, le mercredi, 15 avril 2009 à 10.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

#### Ordre du jour:

- 1. Présentation du rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes concernant les comptes annuels au 31.12.2008.
- 2. Approbation du Bilan et du Compte de Pertes et Profits au 31 décembre 2008 et décision sur l'affectation du résultat.
- 3. Décharge à donner au Conseil d'Administration et au Commissaire aux Comptes.
- 4. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009025685/1925/18.

## Cravesco S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch. R.C.S. Luxembourg B 106.850.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

#### l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 10 avril 2009 à 16:30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

#### Ordre du jour:

- 1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
- 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2008
- 3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
- 4. Acceptation de la démission d'Administrateurs et nomination de leurs remplaçants
- 5. Décharge spéciale aux Administrateurs démissionnaires pour l'exercice de leur mandat jusqu'à la date de leur démission
- 6. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
- 7. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2009035653/795/20.

## Milai Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 107.534.

Constituée par-devant Me Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 8 avril 2005, acte publié au Mémorial C no 882 du 13 septembre 20005.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MILAI FINANCE S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009036051/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2009, réf. LSO-DC03013. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090040840) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.



#### Fair Partners S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

#### Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-1475 Luxembourg, 1, rue du Saint Esprit. R.C.S. Luxembourg B 135.181.

L'an deux mille neuf, le onze février.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire résidant à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de "Fair Partners S. à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 2-4 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 135.181 et constituée selon les lois du Grand-Duché du Luxembourg par un acte rédigé par Me Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, du 14 décembre 2007. Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 311 du 6 février 2008 (p. 14895).

Les Statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte de Maître Martine Schaeffer du 28 mars 2008, publié au Mémorial numéro 1421 du 10 juin 2008 (p. 68173).

L'assemblée choisit comme président Madame Corinne PETIT, employée privée, résidant professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Isabel DIAS, employée privée, avec même adresse professionnelle.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Sylvie DUPONT, employée privée, avec même adresse professionnelle.

Le bureau de l'assemblée ayant été ainsi constitué, le président prie le notaire d'acter ce qui suit:

- I. Les associés présents ou représentés (les "Associés"), ainsi que le nombre de parts sociales détenues par eux sont repris sur une liste de présence signée par les Associés ou leurs mandataires, par le bureau de l'assemblée et par le notaire. Cette liste, ainsi que les procurations signées "ne varietur" seront enregistrées avec le présent acte.
- II. Il résulte de ladite liste de présence que les 12,600 parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées à cette assemblée générale extraordinaire. Les Associés déclarent avoir été dûment informés à l'avance de l'ordre du jour de l'assemblée et ont renoncé à toutes exigences et formalités de convocation. L'assemblée est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur l'ordre du jour de l'assemblée susdit.
  - III. L'ordre du jour de l'assemblée (l'"Ordre du Jour") est le suivant:

## Ordre du jour:

1. Modification de l'article 2 des Statuts en effaçant les parenthèses et en changeant "Gérant" par "Conseil", de sorte que l'article 2 aura la teneur suivante:

## " 2. Siège social.

- 2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.
- 2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire de ses Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.
  - 2.3 Toutefois, le Conseil est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.
- 2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire de siège social, restera de nationalité luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Conseil."
- 2. Modification des dispositions des Statuts relatives au transfert de parts sociales en insérant un nouveau Chapitre III comprenant l'article 7 qui aura la teneur suivante:

# Chapitre III. - Transfert de parts sociales

"Les transferts de parts sociales sont gouvernés par les dispositions légales applicables et par ses Statuts (en particulier ce Chapitre III et l'article 8.8) .

## 7. Les restrictions au transfert.

- 7.1 Aucun Associé ne transférera, n'accordera aucun titre de sûreté, ou ne disposera autrement ou ne donnera de droits à toute personne dans ou sur, toute Part Sociale (ou intérêt sur) à moins qu'il ne soit permis ou exigé expressément de faire ainsi conformément aux dispositions de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés.
- 7.2 Sans préjudice des dispositions additionnelles de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés, tout Associé transférera toutes Parts Sociales détenues par lui au même



cessionnaire, dans les même proportions et au même moment qu'il cède des Parts Sociales Topco conformément avec tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés (y compris et sans limitation, les transferts aux parties liées et transferts selon lesquels un droit de sortie conjointe, un droit de sortie obligatoire ou une offre ou un transfert d'associé en relation avec une impasse ou un événement de transfert obligatoire comme il pourra être fixé dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, Topco et les Associés). Le prix de transfert de toute Part Sociale sera égal à la valeur nominale de celle-ci.

- 7.3 Sans préjudice des dispositions supplémentaires qui peuvent être contenues dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés, aucun Associé ne transférera, n'accordera aucun titre de sûreté, ou ne disposera autrement ou ne donnera de droits à aucune personne dans ou sur, toute Part Sociale (ou intérêt sur) à moins qu'aucune partie à tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés, ne soit interdite de faire des opérations avec une telle personne selon la loi applicable ou, dans le cas de l'Associé Goldman, la politique interne.
- 7.4 Toutes tentatives de transfert ou d'autre transaction non conforme aux articles 7.1, 7.2 et 7.3 seront nulles ab initio et d'aucune force et effet, dans la mesure légalement possible.
- 7.5 Pour une durée qui peut être définie dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés:
  - (a) chaque Associé Goldman restera un Détenteur Goldman Autorisé;
  - (b) chaque Associé Colony restera un Détenteur Colony Autorisé;
  - (c) chaque Associé MEP restera un Détenteur MEP Autorisé; et
  - (d) chaque Associé Hilco restera un Détenteur Hilco Autorisé;

au cas où cet Associé cesserait d'être un détenteur autorisé approprié, cet Associé transférera aussi vite que raisonnablement faisable toute sa participation dans des Parts Sociales à une personne qui reste un détenteur autorisé approprié.

- 7.6 Nonobstant toutes autres dispositions contenues ici ou dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés, tous les transferts de Parts Sociales sont soumis aux exigences de la loi luxembourgeoise, y compris, sans restriction, des articles 189 et 190 de la loi du Luxembourg du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, comme modifiée et dans la mesure où tout transfert de Parts Sociales est permis selon les dispositions de ces Statuts et tout autre pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés, toutes les démarches nécessaires seront prises pour donner pleine force et effet à ce transfert conformément à la loi luxembourgeoise, conformément aux dispositions de ces Statuts et de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés et d'une façon opportune, y compris (sans restriction):
- (a) en cas du transfert de Parts Sociales inter vivos aux Associés non existants, le passage d'une résolution d'Associés à la majorité requise conformément à la loi luxembourgeoise (pour éviter tout doute, une telle majorité requise en cas du transfert inter vivos aux Associés non existants étant des 3/4 du capital dans la Société);
- (b) la délivrance d'un instrument écrit de transfert de Parts Sociales et tous documents qui permettent le transfert d'être fait engageant la Société et les tierces personnes;
  - (c) l'octroi d'un avis écrit du transfert à la Société; et
  - (d) l'enregistrement du transfert dans le registre d'associés de la Société.
- 7.7 Chaque Associé exercera tous les droits de vote et les droits de consentement afin de permettre les transferts des Parts Sociales qui sont en conformité avec cet article 7."
- 3. Modification des dispositions des Statuts relatives à la gérance de la Société et aux débats en conseil en remplaçant les anciens articles 8, 9, 10 et 11 des Statuts par un nouvel article 8 qui aura la teneur suivante et renumérotation conséquente des Statuts:

# Chapitre IV. - Gérance

#### 8. Gérance.

- 8.1 Le Conseil a la responsabilité de la surveillance et de la gestion de la Société.
- 8.2 Le Conseil sera composé de cinq gérants (les "Gérants" et chacun un "Gérant"), dont deux seront nommés parmi des candidats proposés par l'Associé Goldman (les "Gérants Goldman"), deux seront nommés parmi des candidats proposés par l'Associé Colony (les "Gérants Colony") et un sera nommé parmi des candidats proposés par l'Associé MEP (le "Gérant MEP"). À tout moment, le Conseil comprendra au moins deux Gérants (un Gérant Goldman et un Gérant Colony) qui seront résident au Luxembourg.
- 8.3 Afin de mettre en place la composition de Conseil envisagée à l'article 8.2, l'Associé Goldman, l'Associé Colony et l'Associé MEP peuvent à tout moment nommer un Gérant et proposer la révocation d'un Gérant qu'ils ont nommé, en donnant avis à la Société et aux autres Associés. Chaque Associé exercera tous les droits de vote et droits de consentement afin de mettre en place la nomination ou la révocation, comme applicable, des Gérants nommés ou proposés pour révocation conformément à la phrase précédente, dans la mesure où cette nomination ou cette révocation est en conformité avec la composition du Conseil envisagée à l'article 8.2.



- 8.4 L'Associé proposant un Gérant pour révocation conformément à l'article 8.3 indemnisera et gardera la Société indemnisée contre toute réclamation provenant de la révocation de ce Gérant de ses fonctions.
- 8.5 Un des Gérants sera nommé président du Conseil par le vote positif de chacun des Gérants Colony et des Gérants Goldman.
- 8.6 Si le pourcentage de Parts Sociales en circulation détenues par l'Associé MEP est réduit à moins de la moitié du pourcentage de Parts Sociales en circulation détenues par lui le 1 er avril 2008, alors l'Associé MEP perdra tout droit de nommer un Gérant. Si le pourcentage de Parts Sociales en circulation détenues par l'Associé Colony ou l'Associé Goldman est réduit à moins de la moitié du pourcentage de Parts Sociales en circulation détenues par lui le 1 er avril 2008, alors cet Associé aura seulement le droit de nommer des Gérants dans la proportion à sa détention, arrondi au nombre entier le plus proche de Gérants, à condition que chacun de l'Associé Colony et de l'Associé Goldman auront à tout moment droit de nommer au moins un Gérant. A l'extinction du droit d'un Associé de nommer un Gérant conformément à ce qui précède, cet Associé procurera la démission immédiate de tout Gérant nommé par lui et la reconnaissance que ce Gérant n'a aucune réclamation contre la Société. Si cette démission n'est pas délivrée, les autres Associés peuvent librement révoquer ce Gérant et l'article 8.4 ne s'appliquera pas.
- 8.7 Si le pourcentage de Parts Sociales en circulation détenues par l'Associé Colony ou l'Associé Goldman est réduit à moins de la moitié du pourcentage de Parts Sociales en circulation détenues par lui le 1 avril 2008, alors les votes positifs des Gérants nommés par l'Associé dont la propriété globale a ainsi diminué ne seront plus exigés selon l'article 8.12 (b) pour passer une Résolution Super-Majoritaire et tout autre vote spécial ou droits de consentement contenus dans ces Statuts et tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés en faveur d'un cet Associé ou en faveur des Gérants nommés par cet Associé (y compris, sans restriction, la nomination du président du Conseil et tous droits spéciaux ou autres en ce qui concerne les conseils de surveillance de toutes Filiales) (sauf, afin d'éviter tout doute, ces droits accordés à tous les Associés ou Gérants ou ces droits accordés selon la loi applicable) seront immédiatement éteints.
- 8.8 Sans préjudice des autres dispositions qui peuvent être contenues dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés, ni l'Associé Colony ni Associé Goldman n'est autorisé à effectuer tout transfert ou autre disposition de Parts Sociales suite auxquels le pourcentage de Parts Sociales en circulation détenues par lui serait réduit à moins de la moitié du pourcentage de Parts Sociales en circulation détenues par lui le 1 avril 2008, à moins que l'Associé Colony, l'Associé Goldman et le cessionnaire proposé de ces Parts Sociales n'aient consenti leurs droits respectifs de gestion par rapport à la Société, à Holdco et aux Filiales, dans les limitations exposées dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés (y compris, afin d'éviter tout doute, qu'une telle entente qui affecte défavorablement et d'une façon disproportionnée les droits ou les obligations de tout Associé ou dénature les termes de droits express accordés à ou les obligations imposées à tout Associé doivent aussi être signées par l'Associé ainsi affecté).
- 8.9 A l'extinction de l'Accord Consultatif, le droit de l'Associé MEP de nommer tout Gérant et tous droits accordés à ce Gérant dans ces Statuts et les dispositions de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés, s'éteindront immédiatement, et, à moins que l'Associé Colony et l'Associé Goldman n'en consentent autrement par écrit, l'Associé MEP procurera la démission immédiate de tout Gérant ainsi nommé et la reconnaissance que ce Gérant n'a aucune réclamation contre la Société. Si cette démission n'est délivrée, les autres Associés peuvent librement révoquer un tel Gérant et l'article 8.4 ne s'appliquera pas à cette révocation.
  - 8.10 Réunions du Conseil
- (a) Des réunions du Conseil seront tenues au Luxembourg et il est projeté de tenir au moins une réunion du Conseil chaque trimestre.
  - (b) Tout Gérant peut convoquer une réunion du Conseil.
- (c) Les Associés assureront que l'on donne un avis d'une réunion du Conseil d'au moins sept jours à tous les Gérants ayant droit de recevoir l'avis accompagné par:
  - (i) un ordre du jour spécifiant, dans les détails raisonnables, les questions à être soulevées à la réunion; et
  - (ii) des copies de tous papiers à être discutés à la réunion.
- (d) On peut donner un délai de préavis plus court d'une réunion du Conseil avec le consentement écrit d'au moins un Gérant Goldman et un Gérant Colony (ou, si tout question exigeait le Consentement Unanime ou toute Transaction d'Affiliée devait être considérée pour approbation, le consentement de tous les Gérants).
- (e) Si tous les Gérants (ou leurs mandataires) sont présents à une réunion du Conseil et qu'aucun Gérant ne s'y oppose, il peut être renoncé à tout manquement d'avis.
- (f) Un Gérant peut assister à une réunion du Conseil par téléphone ou visioconférence initiée du Luxembourg, à condition qu'au moins la moitié des Gérants participant à une réunion du Conseil soit physiquement présent au Luxembourg.
- (g) Le quorum lors de toute réunion du Conseil (y compris les réunions ajournées) est la majorité des Gérants, y compris au moins un Gérant Goldman (ou son mandataire) et un Gérant Colony (ou son mandataire).
- (h) Aucun point à l'ordre du jour ne sera réglée à aucune réunion du Conseil à moins qu'un quorum ne soit présent au début de la réunion et au moment où il doit être voté sur un point à l'ordre du jour.



- (i) Si un quorum n'est pas le présent dans les 30 minutes après l'heure indiquée pour une réunion du Conseil dans l'avis de la réunion, alors la réunion sera ajournée pour au minimum deux Jours Ouvrables, et au maximum dix, Jours Ouvrables aux mêmes heure et endroit.
- (j) Une réunion du Conseil sera ajournée à une autre heure ou date à la demande de tous les Gérants Goldman ou de tous les Gérants Colony présents à la réunion. Aucun point à l'ordre du jour ne peut être réglé à une réunion après qu'une telle demande n'ait été faite.
  - (k) Sauf comme prévu à l'article 8.11, chaque Gérant a un vote à une réunion du Conseil.
- 8.11 Un Gérant Goldman, un Gérant Colony ou un Gérant MEP qui est absent lors d'une réunion du Conseil peut nommer un autre Gérant pour agir comme son mandataire à la réunion et pour exercer tous les pouvoirs du Gérant par qui il est nommé et peut, en particulier, voter à la place de ce Gérant.
- 8.12 Les décisions aux réunions du Conseil seront faites en passant des résolutions. Sauf toute décision qui exigerait une Résolution Unanime, une résolution est passée si:
  - (a) plus de votes sont comptés pour que contre celle-ci; et
- (b) que chacun des Gérants Goldman et les Gérants Colony présent à la réunion (en personne ou par procuration) vote en faveur de celle-ci,

(Cette résolution, une "Résolution Super-Majoritaire").

- 8.13 Au lieu d'une réunion du Conseil, on peut passer une résolution du Conseil par voie de consentement écrit exécuté par tous les Gérants.
- 8.14 Sans limiter la généralité de l'article 8.12 et sans préjudice des autres dispositions qui peuvent être contenues dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés, chacune au moins des décisions suivantes sera soumise au Conseil et exigera une Résolution Super-Majoritaire (à moins que, dans chaque cas, ne soit exigée une Résolution Unanime) et, dans la mesure où il y a une condition légale qu'elle soit adoptée par l'Assemblée Générale, sans préjudice de la loi applicable, exigera le vote positif de l'Associé Goldman et l'Associé Colony à l'Assemblée Générale:
- (a) tout changement des principes comptables applicables à la Société, à Holdco et aux Filiales, à l'exception de ce qui peut être exigé selon les lois et règlements applicables;
- (b) toute élection fiscale ou changements de toute élection fiscale formelle et tout changement de la politique fiscale et des principes fiscaux ou structuration fiscale de la Société, de Holdco ou des Filiales;
  - (c) tout achat ou vente de titres par la Société, Holdco ou une Filiale autre que dans le cours normal des affaires;
- (d) toute augmentation de capital ou réduction de capital ou émission de capitaux propres de la Société, de Holdco ou d'une Filiale, à condition que, dans la mesure où ces parts sociales ou autres capitaux propres doivent être émis à tout Associé ou ses Affiliées, tous les Associés auront le droit de participer à cette émission au pro rata de sa détention d'Associés de Topco au moment de cette émission;
- (e) toute acquisition par la Société, Holdco ou une Filiale d'intérêts dans toute entité dans laquelle la responsabilité des membres ou associés n'est pas limitée à leur apport;
- (f) tout octroi de toute option ou droit d'acquérir ou souscrire toutes parts ou autres intérêts dans le capital social de la Société, Holdco ou d'une Filiale;
- (g) toute acquisition (par la fusion, la consolidation, l'achat ou la souscription de parts sociales ou d'actifs ou autre), la formation ou l'organisation de toute société, société de personnes, joint-venture ou autre entité par la Société, Holdco ou une Filiale;
- (h) toute entrée par la Société, Holdco ou une Filiale dans, conclusion, résiliation ou annulation de tout contrat substantiel ou transaction (y compris, sans restriction, (i) toute fusion, apport partiel d'actif ou scission de la Société, de Holdco ou d'une Filiale avec ou dans une autre entité, (ii) tout accord touchant aux joint-ventures et autres sociétés de personnes et tout pacte d'associés ou document semblable relatif à Holdco ou une Filiale, (iii) toute transaction substantielle entre la Société, Holdco ou une Filiale et tout Associé (ou toute Filiale de cet Associé, sauf toute Filiale de l'Associé Goldman qui n'est pas The Goldman Sachs Group, Inc ou une filiale directe ou indirecte de celui-ci); (iv) l'Accord Consultatif; (v) toute police substantielle de compensation à la Société, Holdco et les Filiales dans l'ensemble, toute action exigeant la mise en oeuvre d'un plan social, tout plan de partage des bénéfices (participation) ou plan d'intéressement social (interessement), ou modification ou renonciation quant à tout terme substantiel de ceux-ci;
- (i) tout changement significatif des conditions générales des relations commerciales de la Société, de Holdco ou d'une Filiale avec leurs franchisés et clients;
- (j) tout changement significatif aux conditions générales des relations commerciales de la Société, de Holdco ou d'une Filiale avec ses fournisseurs autres que dans le cours normal des affaires dans le meilleur intérêt de la Société, Holdco ou une telle Filiale sur une base à long terme;
- (k) toute décision d'embaucher tout salarié à qui l'on accorde aussi une position de membre du Comité Stratégique, ou de résilier le contrat de travail de tout salarié qui est aussi un membre du Comité Stratégique;
- (I) toute décision d'embaucher ou de renvoyer tout salarié ayant une rémunération de base annuelle brute égale à ou supérieure à 125,000 €;



- (m) toute augmentation de la rémunération payée par la Société, Holdco ou une Filiale à tout salarié mentionné en (k) ou (l) ci-dessus, ou toute modification substantielle de leur conditions d'embauche autre que dans le cours normal des affaires;
- (n) toute vente ou attribution par la Société, Holdco ou une Filiale de tout actif corporel ou incorporel, ou toute annulation de toutes créances de la Société, de Holdco ou d'une Filiale autre que dans le cours normal des affaires et pour les sommes qui n'excèdent pas individuellement 100,000 € par transaction et n'excède pas 300,000 € dans l'ensemble;
- (o) tout poste hors bilan entrepris par la Société, Holdco ou une Filiale autre que dans le cours normal des affaires et pour les sommes qui n'excèdent pas individuellement 100,000 € par transaction et n'excèdent pas 300,000 € dans l'ensemble;
- (p) toute conclusion, résiliation ou annulation de tout bail ou bail financier, ou amendement ou renonciation quant à tout terme substantiel dans ceux-ci par la Société, Holdco ou une Filiale;
- (q) tout hypothèque, gage ou autres charge de tous actifs de la Société, de Holdco ou d' une Filiale, autre que dans le cours normal des affaires et conformément à la documentation de crédit exécutée en rapport avec l'Acquisition telle que modifiée à tout moment;
- (r) tout garantie de la Société, de Holdco ou d'une Filiale pour les sommes qui excèdent individuellement 100,000 € par transaction ou excèdent 300,000 € dans l'ensemble pour la même transaction;
- (s) l'adoption du budget annuel et du plan d'activité de la Société, de Holdco ou d'une Filiale et toute décision raisonnablement attendue à ce qu'elle aboutisse à une déviation substantielle de ce budget ou ce plan d'activité;
  - (t) la clôture des états financiers de la Société, de Holdco ou d'une Filiale;
- (u) tout changement de forme ou d'objet social ou de siège social et de l'activité de la Société, de Holdco ou d'une Filiale et toute modification substantielle des activités ou de la politique de gestion de la Société, de Holdco ou d'une Filiale;
- (v) toutes dépenses d'investissement par la Société, Holdco ou une Filiale (y compris, sans restriction, l'acquisition d'une activité par achat d'actif) d'un montant individuel supérieur à 250,000 € hors TVA par transaction et excédant 750,000 € hors TVA dans l'ensemble pour plusieurs transactions d'une nature semblable;
- (w) toute décision d'encourir ou d'assumer tout endettement pour de l'argent emprunté ou émission d'effets, d'obligations, de liens ou autres titres de dettes pour un montant supérieur à 50,000 €, ou changer tout terme substantiel de tout titres de dettes de la Société, de Holdco ou d'une Filiale ou d'autre endettement;
  - (x) tout prêt ou avance excédant 50,000 €;
- (y) tout commencement par la Société, Holdco ou une Filiale de toute action juridique ou arbitrale ou procédure impliquant un montant excédant 250,000 €;
- (z) toute transaction ou arrêt de toute action juridique ou arbitrale ou procédure par la Société, Holdco ou une Filiale impliquant un montant excédant 150,000 €;
- (aa) modifications des règlements, des statuts, de la forme des Parts Sociales de Société et autres documents constitutionnels de la Société, de Holdco ou d'une Filiale, à condition que tout amendement aux droits expressément accordés à tout détenteur de titres particulier de la Société exige aussi le consentement de chaque de ces détenteurs;
  - (bb) toute nomination et révocation des auditeurs de la Société, de Holdco ou des Filiales;
  - (cc) tout changement de l'exercice financier de la Société, de Holdco et des Filiales;
- (dd) tous changements de la structure du Conseil ou entité de gouvernance semblable de la Société, de Holdco ou toute Filiale substantielle, incluant, sans restriction, French Holdco, BUT, Immobut Société Civile Immobilière et Opcomeubles Partners, SAS, (y compris, sans restriction, la nomination ou la révocation des membres indépendants), à condition que tout amendement aux droits de certains Associés de proposer des Gérants conformément à l'article 8.2 exige aussi le consentement de tous les Associés dont les droits doivent être modifiés;
  - (ee) toute liquidation volontaire de la Société, de Holdco ou d'une Filiale;
  - (ff) toute distribution de dividendes par la Société, Holdco ou une Filiale;
- (gg) toute transaction par la Société, Holdco ou une Filiale qui serait classifiée comme une transaction de Classe 1 ou de Classe 2 pour des sociétés inscrites sur la Bourse de Londres;
- (hh) toutes décisions exigeant le consentement antérieur des banques ou de tout représentants ou agents conformément à la documentation de crédit exécutée en rapport avec l'Acquisition telle que modifiée à tout moment;
- (ii) tout rachat ou remboursement de titre de capital social par la Société, de Holdco ou d'une Filiale, à condition que ce rachat ou ce remboursement soit fait au prorata parmi les détenteurs de tels titres conformément aux préférences de distribution relatives et leur priorités;
- (jj) une IPO ou une vente privée de la Société, de Holdco ou d'une Filiale, y compris une IPO ou une vente privée d'une entité récemment formée à laquelle tout ou partie des actifs de la Société, de Holdco et des Filiales seraient apportés;
- (kk) toutes modifications, renonciations ou décisions substantielles en ce qui concerne l'Accord Consultatif, y compris, sans restriction, toute décision touchant à l'approbation de toute personne comme un Remplaçant Qualifié pour un Principal (comme défini dans l'Accord Consultatif); et



- (II) tout contrat ou engagement par la Société, Holdco ou une Filiale d'entreprendre chacune de ces actions, ou tout exercice de droits détenus par la Société, Holdco ou une Filiale dans une autre Filiale afin de permettre chacun des précédents.
- 8.15 Nonobstant l'article 8.14 et sans préjudice des autres dispositions qui peuvent être contenues dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés, chacune des décisions suivantes exigeront une résolution passée par le vote des Gérants exigés pour passer une Résolution Super-Majoritaire et, de plus, le Gérant MEP, si tel est le cas (ou, si au moment d'une telle décision il n'y a aucun Gérant MEP, le consentement de l'Associé MEP, si tel est le cas) (dans chaque cas qu'il soit présent en personne ou par procuration) (une "Résolution Unanime") et, dans la mesure où il y a une condition légale qu'elle soit adoptée par l'Assemblée Générale, un vote positif à l'Assemblée Générale d'au moins 90 % de Parts Sociales (étant entendu qu'aucune des décisions suivantes ne sera soumise à l'Assemblée Générale par toute personne à moins qu'il n'ait d'abord été approuvé par une Résolution Unanime):
- (a) toute modification à ces Statuts ou les termes des Parts Sociales qui (i) affecte défavorablement et d'une façon disproportionnée les droits ou les obligations de l'Associé MEP (étant entendu que l'impact d'une transaction ou d'une série de transactions sur les actifs d'exploitation, l'activité, les opérations, la performance financière ou les perspectives de la Société, de Holdco ou d'une Filiale ne sera pas pris en compte dans la détermination d'une telle transaction ou la série de transactions comme étant "défavorables et disproportionné") ou (ii) change défavorablement les termes de droits express accordés à ou les obligations imposées à l'Associé MEP;
  - (b) tout transfert de Parts Sociales autre que conformément à l'article 7.2;
- (c) toute Transaction d'Affiliée non en conformité avec les dispositions de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés; et
- (d) toute réorganisation, fusion, dissolution, liquidation ou autre type de transaction semblable (une "Transaction de Réorganisation") aboutissant en l'altération des Intérêts Économiques relatifs des Associés en vigueur immédiatement avant cette transaction, à moins que l'on n'offre une occasion à chaque Associé de participer à cette transaction sur une base proportionnelle basée sur son Intérêt Économique et à condition qu'aucune Transaction de Réorganisation qui ne résulte pas en un changement de contrôle, dissolution ou la liquidation de la Société aboutira à l'extinction des futurs droits de promotion MEP."
- 8.16. La Société est valablement engagée par la seule signature conjointe d'un gérant colony et d'un gérant goldman ou par la signature de toute personne à laquelle ce pouvoir aura été délégué par un gérant colony et un gérant goldman.
- 4. Modification de l'article 9 des Statuts (anciennement article 12) en changeant "Gérant" par "Conseil" et "assemblée générale des Associés" par "Assemblée Générale", de sorte que l'article 9 aura la teneur suivante:

## " 9. Pouvoirs de l'Assemblée Générale - Votes.

- 9.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés au Conseil par la loi ou les Statuts seront de la compétence de l'Assemblée Générale.
- 9.2 En particulier, l'Assemblée Générale est compétente pour modifier les Statuts, changer la nationalité de la Société et augmenter les engagements de ses Associés.
- 9.3 Chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de Parts Sociales qu'il détient. Chaque Associé possède des droits de vote en proportion avec le nombre de Parts Sociales qu'il détient.
- 9.3 Lorsqu'un Associé détient toutes les Parts Sociales, il exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'Assemblée Générale et ses décisions sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit."
- 5. Modification de l'article 10 des Statuts (anciennement article 13) en changeant "Gérant" par "Conseil" au paragraphe 10.1, en effaçant l'article 10.2 et en faisant référence à "un Gérant" au lieu de "le Gérant" au dernier paragraphe, de sorte que l'article 10 aura la teneur suivante:

## " 10. Tenue d'Assemblées Générales .

- 10.1 Des Assemblées Générales pourront toujours être convoquées par le Conseil.
- 10.2 Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'approbation de l'Associé (ou des Associés). L'Associé (ou les Associés) se prononcera (ou se prononceront) également par un vote spécial sur la décharge à donner à un Gérant."
- 6. Modification de l'article 11 des Statuts (anciennement article 14) en insérant l'expression "Sans préjudice des dispositions de l'article 8.15" au début des articles 11.1 et 11.2, en changeant "quorum" par "majorité" et en effaçant "Toutefois" au début de l'article 11.3, de sorte que l'article 11 aura la teneur suivante:

## " 11. Majorités.

11.1 Sans préjudices des dispositions de l'article 8.15, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première réunion ou consultation écrite, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois par lettres recommandées et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représentée.



- 11.2 Sans préjudices des dispositions de l'article 8.15, les résolutions modifiant les Statuts ne peuvent être adoptées que conformément aux dispositions de la Loi et par une majorité d'Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.
- 11.3 Le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Associés ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Associés et conformément à toute autre disposition légale."
- 7. Modification de l'article 12.2 des Statuts (anciennement article 15.2) en changeant "Gérant" par "Conseil", de sorte que l'article 12.2 aura la teneur suivante:
- "12.2 A la fin de chaque exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Conseil. Le Conseil prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société."
- 8. Modification de l'article 13 des Statuts (anciennement article 16) en changeant "Gérant" par "Conseil" et "assemblée générale des associés" par "Assemblée Générale" aux articles 13.3, 13.4 et 13.5, de sorte que les articles 13.2, 13.3, 13.4 et 13.5 auront la teneur suivante:
- "13.2 Cinq pour cent (5%) du bénéfice annuel net de la Société ainsi déterminée seront obligatoirement prélevés et alloués à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire dès que le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social souscrit de la Société mentionnée à l'article 5 des Statuts ou, le cas échéant, tel qu'il sera augmenté ou réduit.
- 13.3 Dans la mesure où des fonds sont disponibles au niveau de la Société aux fins de distribution et dans la mesure où la loi et les Statuts le permettent, le Conseil pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.
  - 13.4 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer leur montant seront prises par l'Assemblée Générale.
  - 13.5 Des acomptes sur dividendes pourront être versés sur décision du Gérant à condition:
- 13.5.1 qu'un état comptable intermédiaire soit établi et que ce-dernier fasse apparaître que les fonds disponibles pour la distribution sont suffisants; et
- 13.5.2 que le montant à distribuer n'excède pas le montant des résultats réalisés depuis le fin du dernier exercice social dont les comptes ont été approuvés, augmenté des bénéfices reportés ainsi que des prélèvements effectués sur les réserves disponibles à cet effet et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes portées en réserves en vertu d'une obligation légale ou statutaire."
- 9. Modification de l'article 15 des Statuts (anciennement article 18) en insérant l'expression "Sans préjudice des dispositions de l'article 8.14" au début de l'article 15.1, de sorte que l'article 15.1 aura la teneur suivante:
- "15.1 Sans préjudice des dispositions de l'article 8.14, la liquidation de la Société ne peut être décidée que par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société."
- 10. Insertion d'un nouveau Chapitre IX aux Statuts afin de stipuler des définitions, de sorte que le Chapitre IX aura la teneur suivante:

# "Chapitre IX. - Définitions

Accord Consultatif: a la signification que l'on peut donner dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu

à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés.

Affiliée: signifie par rapport à toute personne, une autre personne qui, directement ou

> indirectement, par un ou plusieurs intermédiaires, commande, ou est contrôlée par, ou est sous le contrôle commun avec, cette personne et le "contrôle" d'une personne signifie la possession ou la capacité de posséder le pouvoir de diriger ou de causer la direction de la gestion et la politique de cette personne, soit par la propriété de titres votants, soit par contrat ou autrement. Afin d'éviter tout doute, tout Détenteur Colony Autorisé sera considéré être une Affiliée de l'Associé Colony. Nonobstant tout ce qui précède, ni Topco, ni la Société ni les Filiales ne seront considérées être une Affiliée d'un Associé. signifie les résolutions des Associés de la Société prise à une assemblée ou par écrit,

Assemblée Générale:

conformément à la loi du Luxembourg du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales,

comme modifié.

Associé Colony: signifie collectivement, l'Associé Colony Initial, Colyzeo II Finance et leurs successeurs et

> les cessionnaires autorisés qui détiennent de temps en temps des Parts Sociales, qui sont des Détenteurs Colony Autorisés conformément aux dispositions de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les

Associés.

Associé Goldman: signifie collectivement, l'Associé Goldman Initial et ses successeurs et les cessionnaires

> autorisés qui détiennent de temps en temps des Parts Sociales, qui sont des Détenteurs Goldman Autorisés conformément aux dispositions de tout pacte d'associés qui pourrait

être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés.

Associé Hilco: signifie collectivement, l'Associé Hilco Initial et ses successeurs et les cessionnaires



autorisés qui détiennent de temps en temps des Parts Sociales, qui sont des Détenteurs Hilco Autorisés conformément aux dispositions de tout pacte d'associés qui pourrait être

conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés.

Associé MEP: signifie collectivement, l'Associé MEP Initial et ses successeurs et les cessionnaires

autorisés qui détiennent de temps en temps des Parts Sociales, qui sont des Détenteurs

MEP

Autorisés conformément aux dispositions de tout pacte d'associés qui pourrait être

conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés.

Associé MEP Initial: MEP Founder Partner II LP, un limited partnership constitué et immatriculé à Guernsey

dont le siège principal des affaires est au Canada Court, Upland Road, St Peter Port,

Guernsey, Channel Island GY13PBQ.

Associés: Signifie l'Associé Goldman, l'Associé Colony, l'Associé, l'Associé Hilco et l'Associé MEP

et toute autre personne qui acquière des parts sociales émises par la Société et qui execute et délivre un Contrat d'Adhésion conforméement aux dispositions de tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment entre, entre autres, la Société et les

Associés.

Comité stratégique: a la signification donné dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu à tout moment

entre, entre autres, Topco, la Société, Decoman 1, Decoman 2 et Holdco relativement

aux droits dans Holdco.

Conseil: signifie le conseil de gérance de la Société.

Contrat d'adhésion: a la signification que l'on peut donner dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu

à tout moment entre, entre autres, la Société et les Associés.

Decoman 1: signifie Decoman 1 SA, une société anonyme constituée selon les lois du Luxembourg,

ayant son siège social au 412 F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143.174.

Decoman 2: signifie Decoman 2 SA, une société anonyme constituée selon les lois du Luxembourg,

ayant son siège social au 412 F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 143.175.

Détenteur Colony

Autorisé:

signifie n'importe lequel de Colony Capital LLC, Colyzeo Investment Management et leurs Affiliées respectives et tous fonds ou entités gérées ou conseillées par n'importe lequel des ces derniers et tous véhicules de co-investissement contrôlés, gérés ou conseillés par Colony Capital LLC, Colyzeo Investment Management ou n'importe laquelle de leurs

Affiliées.

Détenteur Goldman

signifie n'importe lequel de The Goldman Sachs Group, Inc. et de ses Affiliées.

Autorisé:

Détenteur Hilco Autorisé: signifie n'importe lequel de H Merchant Equity I, LLC et de ses Affiliées.

Détenteur MEP Autorisé: signifie un limited partnership possédée et contrôlée par les principaux et les salariés (et

leurs cessionnaires autorisés usuels respectifs (par exemple, des véhicules de planification successorale et des entités familiales)) de Merchant Equity Partners LLP, dont les propriétaires comprendront à tout moment David Hamid, Henry Jackson, Joshua Spoerri et John von Spreckelsen (ou, dans chaque cas, un Remplaçant Qualifié, comme défini dans

l'Accord Consultatif).

Filiale: signifie toute filiale de Holdco détenue majoritairement.

French Holdco signifie Décomeubles Partners SAS, une Française société par action simplifiée..

Gérant: signifie un membre du Conseil.

Gérant Colony: a le sens qui lui est donné à l'article 8.2. Gérant Goldman: a le sens qui lui est donné à l'article 8.2. Gérant MEP: a le sens qui lui est donné à l'article 8.2.

Holdco: signifie Fair Partners S.à r.l. SCA, une société en commandite par actions (SCA)

Luxembourgeoise constituée et immatriculée au Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 2-4 avenue Marie-Thérèse, immatriculée auprès du registre de commerce

et des société de Luxembourg sous le numéro B 135.513.

Intérêt Economique: a la signification que l'on peut donner dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu

à tout moment entre, entre autres, Topco et ses Associés.

IPO: signifie un premier appel public à l'épargne.

Jour Ouvrable: signifie un jour (autre qu'un samedi ou dimanche) lorsque les banques à Paris, à

Luxembourg et à Londres sont ouvertes pour les affaires.

Promotion MEP: a la signification que l'on peut donner dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu

à tout moment entre, entre autres, Topco et ses Associés.



Résolution Unanime: a le sens qui lui est donné à l'article 8.15. Résolutions Super- a le sens qui lui est donné à l'article 8.12.

Majoritaire:

Tiers: toute personne qui n'est pas un Associé ou un Affilié d'un Associé.

Topco: Fair Sponsors S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et immatruculée au

Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siege social au 2-4 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, immatriculé au registre du commerce et des sociétés sous le numéro

B 134872.

Titres d'associés de a la signification que l'on peut donner dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu

Topco: à tout moment entre, entre autres, Topco et ses Associés.

Transaction d'Affilié: a la signification que l'on peut donner dans tout pacte d'associés qui pourrait être conclu

à tout moment entre, entre autres, Topco et ses Associés.

Transaction de a le sens qui lui est donné à l'article 8.15 (e).

Réorganisation:

11. Divers.

Ensuite, l'assemblée générale des Associés, après délibération, décide, à l'unanimité de prendre les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'assemblée générale des Associés décide de modifier l'article 2 des Statuts en effaçant les crochets et en changeant "Gérant" par "Conseil", de sorte que l'article 2 aura la teneur telle que rédigée au point 1. de l'Ordre du Jour.

#### Deuxième résolution

L'assemblée générale des Associés décide de modifier les dispositions des Statuts relatives au transfert de parts sociales en insérant un nouveau Chapitre III comprenant l'article 7, de sorte que l'article 7 aura la teneur telle que rédigée au point 2. de l'Ordre du Jour.

#### Troisième résolution

L'assemblée générale des Associés décide de modifier les dispositions des Statuts relatives à la gérance de la Société et aux débats en conseil en remplaçant les anciens articles 8, 9, 10 et 11 des Statuts par un nouvel article 8, qui aura la teneur telle que rédigée au point 3. de l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale des Associés décide en conséquence de re-numéroter les Statuts.

#### Quatrième résolution

L'assemblée générale des Associés décide de modifier l'article 9 des Statuts (anciennement article 12) en changeant "Gérant" par "Conseil" et "assemblée générale des Associés" par "Assemblée Générale", de sorte que l'article 9 aura la teneur telle que rédigée au point 4. de l'Ordre du Jour.

#### Cinquième résolution

L'assemblée générale des Associés décide de modifier l'article 10 des Statuts (anciennement article 13) en changeant "Gérant" par "Conseil" au paragraphe 10.1, en effaçant l'article 10.2 et en faisant référence à "un Manager" au lieu de "le Manager" au dernier paragraphe, de sorte que l'article 10 aura la teneur telle que rédigée au point 5. de l'Ordre du Jour.

#### Sixième résolution

L'assemblée générale des Associés décide de modifier l'article 11 des Statuts (anciennement article 14) en insérant l'expression "Sans préjudice des dispositions de l'article 8.15" au début des articles 11.1 et 11.2, en changeant "quorum" par "majorité" et en effaçant "Toutefois" au début de l'article 11.3, de sorte que l'article 14 aura la teneur telle que rédigée au point 6. de l'Ordre du Jour.

## Septième résolution

L'assemblée générale des Associés décide de modifier l'article 12.2 des Statuts (anciennement article 15.2) en changeant "Gérant" par "Conseil", de sorte que l'article 12.2 aura la teneur telle que rédigée au point 7. de l'Ordre du Jour.

## Huitième résolution

L'assemblée générale des Associés décide de modifier l'article 13 des Statuts (anciennement article 16) en changeant "Gérant" par "Conseil" et "assemblée générale des associés" par "Assemblée Générale" aux articles 13.3, 13.4 et 13.5, de sorte que les articles 13.2, 13.3, 13.4 et 13.5 auront la teneur telle que rédigée au point 8. de l'Ordre du Jour.



#### Neuvième résolution

L'assemblée générale des Associés décide de modifier l'article 15 des Statuts (anciennement article 18) en insérant l'expression "Sans préjudice des dispositions de l'article 8.14" au début de l'article 15.1, de sorte que l'article 15.1 aura la teneur telle que rédigée au point 9. de l'Ordre du Jour.

#### Dixième résolution

L'assemblée générale des Associés décide d'insérer un nouveau Chapitre IX aux Statuts afin de stipuler des définitions, de sorte que le Chapitre IX aura la teneur telle que rédigée au point 10. de l'Ordre du Jour

#### Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison du présent acte, est évalué à environ mille huit cents euros (EUR 1.800).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et personne ne demandant la parole, la séance est clôturée.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue française, suivi d'une version anglaise, et en cas de divergence entre le texte français et le texte anglais, le texte français fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

## Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and nine, on the eleventh of February.

Before us, Maître Martinne SCHAEFFER, notary public residing in Luxembourg.

Was held the extraordinary general meeting of the shareholders of "Fair Partners S.à.r.l." (the "Company"), a private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 2-4 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 135.181 and incorporated under Luxembourg law by a deed drawn up by Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg on 14 December 2007. The articles of association of the Company (the "Articles") have been published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Memorial") number 311 of 6 February 2008 (p. 14895).

The Articles have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, dated 28 March 2008, published in the Memorial number 1421 of 10 June 2008 (p. 68173).

The meeting elects as president Mrs Corinne PETIT, private employee, residing professionally at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mrs Isabel DIAS, private employee, with same professional address.

The meeting elects as scrutineer Mrs Sylvie DUPONT, private employee, with same professionnall address.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman requests the notary to act that:

- I. The shareholders present or represented (the "Shareholders") and the number of shares held by them are shown on an attendance list signed by the Shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies signed "ne varietur" will be registered with this deed.
- II. It appears from the attendance list that all the 12,600 (twelve thousand six hundred) shares, representing the entirety of the share capital of the Company are represented in this extraordinary general meeting. The Shareholders declare having been informed in advance on the agenda of the meeting and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the aforecited agenda of the meeting.
  - III. The agenda of the meeting (the "Agenda") is the following:

## Agenda:

1. Amendment to article 2 of the Articles by deleting the brackets and by changing "Manager" into "Board", so that article 2 should read as follows:

## " 2. Registered office.

- 2.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.
- 2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.
  - 2.3 However, the Board is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.
- 2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measure will however



not have any effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board."

2. Amendment to the provisions of the Articles relating to the transfer of shares by inserting a new Chapter III including article 7 which should read as follows:

#### "Chapter III. - Transfer of shares

Transfers of shares are governed by the applicable legal provisions and these Articles (in particular this Chapter III and article 8.8).

#### 7. Transfer restrictions.

- 7.1 No Shareholder shall transfer, grant any security interest over, or otherwise dispose of or give any person any rights in or over, any Shares (or interest therein) unless it is expressly permitted or required to do so under the provisions of any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders.
- 7.2 Without prejudice to additional provisions that may be contained in any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders, each Shareholder shall transfer any Shares held by it to the same transferee, in the same proportion and at such time as it transfers any Topco Shares in accordance with any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia Topco and its shareholders (including, without limitation, related party transfers and transfers pursuant to a tag-along right, drag-along right or a shareholder offer or transfers in connection with a deadlock or an obligatory transfer event as may be set out in any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia Topco and its shareholders). The transfer price of any Shares shall be equal to the nominal value thereof.
- 7.3 Without prejudice to additional provisions that may be contained in any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders, no Shareholder shall transfer, grant any security interest over, or otherwise dispose of or give any person any rights in or over, any Shares (or interest therein) unless no party to any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders, is prohibited by applicable law or, in the case of the Goldman Shareholder, internal policies from transacting with any such person.
- 7.4 Any attempted transfer or other transaction not in accordance with articles 7.1, 7.2 and 7.3 will be void ab initio and of no force and effect, to the extent legally possible.
- 7.5 For a duration that may be defined in any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders:
  - (a) each Goldman Shareholder shall remain a Goldman Permitted Holder;
  - (b) each Colony Shareholder shall remain a Colony Permitted Holder;
  - (c) each MEP Shareholder shall remain an MEP Permitted Holder; and
  - (d) each Hilco Shareholder shall remain a Hilco Permitted Holder;

in the event that any such Shareholder ceases to be a relevant permitted holder, such Shareholder shall as soon as reasonably practicable transfer all of its interest in Shares to a person that remains a relevant permitted holder.

- 7.6 Notwithstanding any other provisions contained herein or in any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders, all transfers of the Shares are subject to the requirements of Luxembourg law, including, without limitation, articles 189 and 190 of the Luxembourg law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, and that to the extent any transfer of any Shares is permitted under the provisions of these Articles and any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders, all necessary steps shall be taken to give full force and effect to such transfer under Luxembourg law in accordance with the provisions of these Articles and any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders and in a timely fashion, including (without limitation):
- (a) In case of transfer of shares inter vivos to non existing shareholders, the passing of a shareholders resolution of the requisite majority under Luxembourg law (for the avoidance of doubt, such requisite majority in case of transfer inter vivos to non existing shareholders being 3/4 of the share capital in the Company);
- (b) the delivery of a written share transfer instrument and any documents that enable the transfer to be made binding on the Company and third parties;
  - (c) the giving of written notice of the transfer to the Company; and
  - (d) the registration of the transfer in the Company's shareholders register.
- 7.7 Each Shareholder shall exercise all voting rights and consent rights so as to permit transfers of Shares that are in compliance with this article 7."



3. Amendment to the provisions of the Articles relating to the management of the Company and the board proceedings, by replacing the former articles 8, 9, 10 and 11 of the Articles by a new article 8, which should read as follows and consequent renumbering of the Articles:

## "Chapter IV. - Management

#### 8. Management.

- 8.1 The Board has responsibility for the supervision and management of the Company.
- 8.2 The Board shall be composed of five managers (the "Managers" and each a "Manager"), of whom two shall be appointed among candidates proposed by the Goldman Shareholder (the "Goldman Managers"), two shall be appointed among candidates proposed by the Colony Shareholder (the "Colony Managers"), and one shall be appointed among candidates proposed by the MEP Shareholder (the "MEP Manager"). At all times, the Board shall include at least two Managers (one Goldman Manager and one Colony Manager) who are resident in Luxembourg.
- 8.3 In order to effect the Board composition contemplated in article 8.2, the Goldman Shareholder, the Colony Shareholder and the MEP Shareholder may at any time nominate a Manager, and propose for removal a Manager whom it nominated, by giving notice to the Company and the other Shareholders. Each Shareholder shall exercise all voting rights and consent rights so as to effect the appointment or removal, as applicable, of Managers nominated or proposed for removal in accordance with the foregoing sentence, to the extent such appointment or removal is in accordance with the Board composition contemplated in article 8.2.
- 8.4 The Shareholder proposing a Manager for removal pursuant to article 8.3 shall indemnify and keep indemnified the Company against any claim arising out of such Manager's removal from office.
- 8.5 One of the Managers shall be appointed chairman of the Board by the positive vote of each of the Colony Managers and the Goldman Managers.
- 8.6 If the percentage of outstanding Shares held by the MEP Shareholder is reduced to less than half of the percentage of outstanding Shares held by it on 1 st April 2008, then the MEP Shareholder shall lose any right to nominate a Manager. If the percentage of outstanding Shares held by the Colony Shareholder or the Goldman Shareholder is reduced to less than half of the percentage of outstanding Shares held by it on 1 st April 2008, then such Shareholder shall only have the right to nominate Managers in proportion to its shareholding, rounded to the nearest whole number of Managers, provided that each of the Colony Shareholder and the Goldman Shareholder shall at all times be entitled to appoint at least one Manager. Upon the termination of a Shareholder's right to nominate a Manager pursuant to the foregoing, such Shareholder shall procure the immediate resignation of any Manager nominated by it and the acknowledgment that such Manager has no claims against the Company. If no such resignation is delivered, the other Shareholders can freely remove such Manager, and article 8.4 shall not apply to such removal.
- 8.7 If the percentage of outstanding Shares held by the Colony Shareholder or the Goldman Shareholder is reduced to less than half of the percentage of outstanding Shares held by it on 1 April 2008, then the positive votes of Managers nominated by the Shareholder whose aggregate ownership has so decreased will no longer be required under article 8.12 (b) to pass a Super-Majority Resolution, and all other special voting or consent rights contained in these Articles and any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders, in favour of such Shareholder or in favour of Managers nominated by such Shareholder (including, without limitation, the appointment of the chairman of the Board and any special or other rights with respect to the supervisory boards of any of its Subsidiaries) (except, for the avoidance of doubt, any such rights granted to all Shareholders or Managers or any such rights granted by applicable law) shall be immediately terminated.
- 8.8 Without prejudice to any other provisions that may be contained in any agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders, neither of the Colony Shareholder or the Goldman Shareholder is permitted to effect any transfer or other disposal of Shares pursuant to which the percentage of outstanding Shares held by it would be reduced to less than half of the percentage of outstanding Shares held by it on 1 April 2008, unless the Colony Shareholder, the Goldman Shareholder and the proposed transferee of such Shares have agreed their respective management rights in relation to the Company, Holdco and the Subsidiaries, within the limitations set forth in any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders (including, for the avoidance of doubt, that any such arrangement that adversely and disproportionately affects the rights or obligations of any Shareholder or alters the terms of express rights granted to or obligations imposed on any Shareholder must also be signed by the Shareholder so affected).
- 8.9 Upon termination of the Advisory Agreement, the MEP Shareholder's right to nominate any Manager, and any rights granted to such Manager in these Articles and the provisions of any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders, shall immediately terminate, and, unless the Colony Shareholder and the Goldman Shareholder shall otherwise consent in writing, the MEP Shareholder shall procure the immediate resignation of any Manager so nominated and the acknowledgment that such Manager has no claims against the Company. If no such resignation is delivered, the other Shareholders can freely remove such Manager, and article 8.4 shall not apply to such removal.

## 8.10 Board meetings

(a) Board meetings shall be held in Luxembourg, and it is intended to be a Board meeting at least once every quarter.



- (b) Any Manager may call a Board meeting.
- (c) The Shareholders shall ensure that at least seven days' notice of a Board meeting is given to all Managers entitled to receive notice accompanied by:
  - (i) an agenda specifying in reasonable detail the matters to be raised at the meeting; and
  - (ii) copies of any papers to be discussed at the meeting.
- (d) A shorter period of notice of a Board meeting may be given with the written consent of at least one Goldman Manager and one Colony Manager (or, if any matter requiring Unanimous Consent or any Affiliate Transaction is to be considered for approval, the consent of all Managers).
- (e) If all Managers (or their proxies) are present at a Board meeting and no Manager objects, any failure of notice can be waived.
- (f) A Manager may be present at a Board meeting by way of telephone or videoconference initiated from Luxembourg, provided that at least half of the Managers participating in a Board meeting are physically present in Luxembourg.
- (g) The quorum at any Board meeting (including adjourned meetings) is a majority of the Managers, including at least one Goldman Manager (or his proxy) and one Colony Manager (or his proxy).
- (h) No business shall be conducted at any Board meeting unless a quorum is present at the beginning of the meeting and at the time when there is to be voting on any business.
- (i) If a quorum is not present within 30 minutes after the time specified for a Board meeting in the notice of the meeting, then the meeting will be adjourned for at least two and not more than ten Business Days at the same time and place.
- (j) A Board meeting will be adjourned to another time or date at the request of all the Goldman Managers or all the Colony Managers present at the meeting. No business may be conducted at a meeting after such a request has been made.
  - (k) Except as provided by article 8.11, each Manager has one vote at a Board meeting.
- 8.11 A Goldman Manager, a Colony Manager or an MEP Manager who is absent from a Board meeting may appoint another Manager to act as his proxy at the meeting to exercise all the powers of the Manager by whom he is appointed and may, in particular, vote in place of such Manager.
- 8.12 Decisions at Board meetings will be made by passing resolutions. Except for any decision that would require a Unanimous Resolution, a resolution is passed if:
  - (a) more votes are cast for it than against it; and
- (b) each of the Goldman Managers and the Colony Managers present at the meeting (whether in person or by proxy) votes in favour of it,

(such resolution, a "Super-Majority Resolution").

- 8.13 In lieu of a Board meeting, a resolution of the Board may be passed by way of written consent executed by all Managers.
- 8.14 Without limiting the generality of article 8.12 and without prejudice to any other provisions that may be contained in any agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders, at least each of the following decisions shall be submitted to the Board and shall require a Super-Majority Resolution (unless, in each case, it requires a Unanimous Resolution) and, to the extent there is a legal requirement that it be adopted by the General Meeting, shall, without prejudice to applicable law, require the positive vote of the Goldman Shareholder and the Colony Shareholder at the General Meeting:
- (a) any change in the accounting principles applicable to the Company, Holdco and the Subsidiaries, except as may be required by applicable laws and regulations;
- (b) any tax election or changes to any formal tax election and any change of the tax policy and principles or tax structuring of the Company, Holdco or the Subsidiaries;
- (c) any purchase or sale of securities by the Company, Holdco or a Subsidiary other than in the ordinary course of business:
- (d) any share capital increase or share capital reduction or issuance of equity securities of the Company, Holdco or a Subsidiary, provided that, to the extent such shares or other equity securities are to be issued to any Shareholder or its Affiliates, all Shareholders will have the right to participate in such issuance pro rata based on its ownership of Topco Shareholder Securities at the time of such issuance;
- (e) any acquisition by the Company, Holdco or a Subsidiary of interests in any entity in which the members' or partners' liability is not restricted to their contribution;
- (f) any grant of any option or right to acquire or subscribe any shares or other interests in the Company, Holdco or a Subsidiary's share capital;
- (g) any acquisition (by merger, consolidation, purchase or subscription of shares or assets or otherwise), formation or organization of any company, partnership, joint venture or other entity by the Company, Holdco or a Subsidiary;
- (h) any entry by the Company, Holdco or a Subsidiary into, conclusion, termination or cancellation of any material contract or transaction (including, without limitation, (i) any merger, asset contribution (apport partiel d'actif) or spinoff of the Company, Holdco or a Subsidiary with or into any other entity, (ii) any agreement relating to joint ventures



and other partnerships and any shareholders' agreement or similar document in respect of Holdco or a Subsidiary, (iii) any material transaction between the Company, Holdco or a Subsidiary and any Shareholder (or any Affiliate of such Shareholder, except any Affiliate of the Goldman Shareholder that is not The Goldman Sachs Group, Inc. or a direct or indirect subsidiary thereof); (iv) the Advisory Agreement; (v) any compensation policy material to the Company, Holdco and the Subsidiaries as a whole, any action requiring implementation of a social plan, any profit sharing plan (participation) or corporate incentive plan (interessement)), or amendment or waiver as to any material term thereunder;

- (i) any material change to the terms and conditions of the Company, Holdco or a Subsidiary's commercial relationships with its franchisees and customers;
- (j) any material change to the terms and conditions of the Company, Holdco or a Subsidiary's commercial relationships with its suppliers other than in the ordinary course of business in the best interest of the Company, Holdco or such Subsidiary on a long term basis;
- (k) any decision to hire any employee who is also granted a position of member of the Strategic Committee, or to terminate the employment agreement of any employee who is also a member of the Strategic Committee;
- (I) any decision to hire or dismiss any employee having an annual base gross remuneration equal to or greater than €125,000;
- (m) any increase in the remuneration paid by the Company, Holdco or a Subsidiary to any employee referred to in (k) or (l) above, or any material modification to their employment terms other than in the ordinary course of business;
- (n) any sale or assignment by the Company, Holdco or a Subsidiary of any tangible or intangible asset, or any cancellation of any of the receivables of the Company, Holdco or a Subsidiary other than in the ordinary course of business and for amounts which do not individually exceed €100,000 per transaction and do not exceed €300,000 in the aggregate;
- (o) any off-balance sheet undertaking by the Company, Holdco or a Subsidiary other than in the ordinary course of business and for amounts which do not individually exceed €100,000 per transaction and do not exceed €300,000 in the aggregate;
- (p) any conclusion, termination or cancellation of any lease or financial lease, or amendment or waiver as to any material term thereunder by the Company, Holdco or a Subsidiary;
- (q) any mortgage, pledge or other encumbrances of any assets of the Company, Holdco or a Subsidiary, other than in the ordinary course of business and in accordance with the credit documentation executed in connection with the Acquisition and as amended from time to time;
- (r) any guarantee by the Company, Holdco or a Subsidiary for amounts which individually exceed €100,000 per transaction or exceed €300,000 in the aggregate for the same transaction;
- (s) the adoption of the annual budget and business plan of the Company, Holdco or a Subsidiary and any decision reasonably expected to result in a material deviation from any such budget or business plan;
  - (t) the close of the financial statements of the Company, Holdco or a Subsidiary;
- (u) any change in the corporate form or purpose, the registered office and the business of the Company, Holdco or a Subsidiary and any substantial modification to the activities or management policy of the Company, Holdco or a Subsidiary;
- (v) any capital expenditure by the Company, Holdco or a Subsidiary (including, without limitation, the acquisition of a business through asset purchase) of an individual amount greater than €250,000 excluding VAT per transaction and exceeding €750,000 excluding VAT in the aggregate for several transactions of a similar nature;
- (w) any decision to incur or assume any indebtedness for borrowed money or to issue any notes, debentures, bonds or other debt securities for an amount greater than €50,000, or to alter any material term of any of the Company, Holdco or a Subsidiary's debt securities or other indebtedness;
  - (x) any loan or advance exceeding €50,000;
- (y) any commencement by the Company, Holdco or a Subsidiary of any judicial or arbitral action or proceeding involving amount exceeding €250,000;
- (z) any settlement or discontinuation by the Company, Holdco or a Subsidiary of any judicial or arbitral action or proceeding involving an amount exceeding €150,000;
- (aa) amendments to the by-laws, the articles of association, forms of the Company Shares and other constitutional documents of the Company, Holdco or a Subsidiary, provided that any amendment to rights expressly granted to any particular securityholder of the Company also requires the consent of each such holder;
  - (bb) any appointment and removal of auditors of the Company, Holdco or the Subsidiaries;
  - (cc) any change in the financial year of the Company, Holdco and the Subsidiaries;
- (dd) any changes to the structure of the Board or similar governing body (including, without limitation, appointment or removal of independent members) of the Company, Holdco or any material Subsidiary, including, without limitation, French Holdco, BUT, Immobut Société Civile Immobilière and Opcomeubles Partners, SAS, provided that any amendment to the rights of certain Shareholders to nominate Managers in accordance with article 8.2 also requires the consent of all Shareholders whose rights are to be amended;
  - (ee) any voluntary winding-up of the Company, Holdco or a Subsidiary;



- (ff) any distribution of dividends by the Company, Holdco or a Subsidiary;
- (gg) any transaction by the Company, Holdco or a Subsidiary that would be classified as a Class 1 or Class 2 transaction for companies listed on the London Stock Exchange;
- (hh) any decisions requiring the prior consent of the banks or any of their representatives or agents pursuant to the credit documentation executed in connection with the Acquisition and as amended from time to time;
- (ii) any buyback or redemption of equity securities by the Company, Holdco or a Subsidiary, provided that such buyback or redemption is made pro rata among the holders of such securities in accordance with the relative distribution preferences and priorities thereof;
- (jj) an IPO or private sale of the Company, Holdco or a Subsidiary, including an IPO or private sale of a newly-formed entity to which all or part of the assets of the Company, Holdco and the Subsidiaries would be contributed;
- (kk) any amendments, waivers or material decisions with respect to the Advisory Agreement, including, without limitation, any decision relating to the approval of any person as a Qualified Replacement for a Principal (as defined in the Advisory Agreement); and
- (II) any agreement or undertaking by the Company, Holdco or a Subsidiary to take any of the foregoing actions, or any exercise of rights held by the Company in Holdco or a Subsidiary, or by Holdco or a Subsidiary in any other Subsidiary so as to permit any of the foregoing.
- 8.15 Notwithstanding article 8.14 and without prejudice to any other provisions that may be contained in any agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders, each of the following decisions shall require a resolution passed by the vote of the Managers required to pass a Super-Majority Resolution and, in addition, the MEP Manager, if any (or, if at the time of such decision there is no MEP Manager, the consent of the MEP Shareholder, if any) (in each case whether present in person or by proxy) (a "Unanimous Resolution") and, to the extent there is a legal requirement that it be adopted by the General Meeting, a positive vote at the General Meeting of at least 90% of the Shares (it being understood that none of the following decisions shall be submitted to the General Meeting by any person unless it has first been approved by a Unanimous Resolution):
- (a) any amendment to these Articles or the terms of the Shares that (i) adversely and disproportionately affects the rights or obligations of the MEP Shareholder (it being understood that the impact of a transaction or series of transactions on the operating assets, business, operations, financial performance or prospects of the Company, Holdco or a Subsidiary shall not be taken into account in the determining whether such transaction or series of transactions is "adverse and disproportionate") or (ii) adversely alters the terms of express rights granted to or obligations imposed on the MEP Shareholder;
  - (b) any transfer of Shares other than in accordance with article 7.2;
- (c) any Affiliate Transaction not in compliance with the provisions of any Topco shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders; and
- (d) any reorganization, merger, dissolution, liquidation, winding-up or other similar type of transaction (a "Reorganizing Transaction") resulting in the alteration of the relative Economic Interests of the Shareholders in effect immediately prior to such transaction, unless an opportunity is offered to each Shareholder to participate in such transaction on a pro rata basis based on its Economic Interest and provided that no Reorganizing Transaction that does not result in a change of control, dissolution, liquidation or winding-up of the Company shall result in the termination of future MEP Promote rights."
- 8.16. The Company shall validly be bound by the joint signature of one Colony Manager and one Goldman Manager or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by one Colony Manager and one Goldman Manager.
- 4. Amendment to article 9 of the Articles (formerly article 12) by changing "Manager" into "Board" and "general meeting of the Shareholders" into "General Meeting", so that article 9 should read as follows:

#### " 9. Powers of the General Meetin - Votes.

- 9.1 All powers not expressly reserved to the Board by law or by the Articles fall within the competence of the General Meeting.
- 9.2 In particular, the General Meeting is competent to amend the Articles, to change the nationality of the Company and to increase the commitments of its Shareholders.
- 9.3 Each Shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of Shares he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with the number of Shares he holds.
- 9.4 In case of one Shareholder owning all the Shares, he will assume all powers conferred to the General Meeting and its decisions are recorded in minutes or drawn-up in writing."
- 5. Amendment to article 10 of the Articles (formerly article 13) by changing "Manager" into "Board" in paragraph 10.1, by deleting article 10.2 and by referring to "a Manager" instead of "the Manager" in the last paragraph, so that article 10 should read as follows:

## " 10. Holding of General Meetings.

10.1 General Meetings may always be convened by the Board.



- 10.2 Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholder(s) for approval. The Shareholder(s) shall also specifically vote as to whether discharge is to be given to a Manager."
- 6. Amendment to article 11 of the Articles (formerly article 14) by inserting the wording "Without prejudice to the provisions of article 8.15" at the beginning of articles 11.1 and 11.2, by changing "quorum" into "majority" and by deleting "However" at the beginning of article 11.3, so that article 11 should read as follows:

#### " 11. Majorities.

- 11.1 Without prejudice to the provisions of article 8.15, collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the Share capital adopt them. If that majority is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time by registered letter and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.
- 11.2 Without prejudice to the provisions of article 8.15, resolutions to alter the Articles may only be adopted in accordance with any provisions of the Law and by the majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company's Share capital.
- 11.3 The nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement."
- 7. Amendment to article 12.2 of the Articles (formerly article 15.2) by changing "Manager" into "Board", so that article 12.2 should read as follows:
- "12.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Board. The Board prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities."
- 8. Amendment to article 13 of the Articles (formerly article 16) by deleting "hereof" in article 13.2 and by changing "Manager" into "Board" and "general meeting of the Shareholders" into "General Meeting" in articles 13.3, 13.4 and 13.5, so that articles 13.2, 13.3, 13.4 and 13.5 should read as follows:
- "13.2 From the annual net profits of the Company thus determined, five percent (5%) shall compulsorily be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten percent (10%) of the subscribed share capital of the Company as stated in article 5 or as increased or reduced from time to time.
- 13.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Board shall propose that cash available for remittance be distributed.
- 13.4 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the General Meeting.
  - 13.5 Interim dividends may be paid out upon decision of the Board provided that:
  - 13.5.1 interim accounts have been drawn-up and show that the funds available for distribution are sufficient; and
- 13.5.2 the amount to be distributed does not exceed the total profits realised since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, increased by any profits carried forward and sums drawn from reserves available for distribution and reduced by losses carried forward and any sums to be allocated to any reserve pursuant to the law or the Articles."
- 9. Amendment to article 15 of the Articles (formerly article 18) by inserting the wording "Without prejudice to the provisions of article 8.14" at the beginning of article 15.1, so that article 15.1 should read as follows:
- "15.1 Without prejudice to the provisions of article 8.14, the liquidation of the Company can only be decided if approved by a majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company' share capital."
- 10. Insertion of a new Chapter IX in the Articles in order to provide for definitions, so that the new Chapter IX should read as follows:

# "Chapter IX - Definitions

Advisory Agreement: has the meaning that may be given in any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders. Affiliate: means in relation to any person, any other person that directly, or indirectly through one or more intermediaries, controls, or is controlled by, or is under common control with, such person, and "control" of a person means the possession or ability to possess the power to direct or cause the direction of management and policies of such person, whether through ownership of voting securities, by contract or otherwise. For the avoidance of doubt, any Colony Permitted Holder will be deemed to be an Affiliate of the Colony Shareholder. Notwithstanding any of the foregoing, none of Topco, the Company and the Subsidiaries will be deemed to be an Affiliate of any Shareholder. Affiliate Transaction: has the meaning that may be given in any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia Topco and its shareholders.

means the board of managers of the Company.

Board:



Business Day: means a day (other than a Saturday or Sunday) when banks in Paris, Luxembourg and

London are open for business.

Colony Manager: has the meaning given in article 8.2 .

Colony Permitted Holder: means any of Colony Capital LLC, Colyzeo Investment Management and their

respective Affiliates and any funds or entities managed or advised by any of the foregoing, and any co-investment vehicles controlled, managed or advised by Colony

Capital LLC, Colyzeo Investment Management or any of their Affiliates.

Colony Shareholder: means collectively, the Initial Colony Shareholder, Colyzeo II Finance and their

successors and permitted transferees that from time to time hold Shares, are Colony Permitted Holders in accordance with the provisions of any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the

Shareholders.

Decoman 1: means Decoman 1 SA, a société anonyme incorporated under the laws of

Luxembourg, with registered office at 412 F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B

143.174..

Decoman 2: means Decoman 2 SA, a société anonyme incorporated under the laws of

Luxembourg, with registered office at 412 F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B  $\,$ 

143.175..

Deed of Adherence: has the meaning that may be given in any shareholders' agreement that may be

entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders.

Economic Interest: has the meaning that may be given in any shareholders' agreement that may be

entered into from time to time between inter alia Topco and its shareholders.

French Holdco means Décomeubles Partners SAS, a société par action simplifée incorporated under

the laws of France.

General Meeting: means the resolutions of the shareholders of the Company taken at a meeting or in

writing, in accordance with the Luxembourg law of 10 August 1915 concerning

commercial companies, as amended.

Goldman Manager: has the meaning given in article 8.2.

Goldman Permitted Holder: means any of The Goldman Sachs Group, Inc. and its Affiliates.

Goldman Shareholder: means collectively, the Initial Goldman Shareholder and its successors and permitted

transferees that from time to time hold Shares, are Goldman Permitted Holders in accordance with the provisions of any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders.

Hilco Permitted Holder: means any of H Merchant Equity I, LLC and its Affiliates.

Hilco Shareholder: means collectively, the Initial Hilco Shareholder and its successors and permitted

transferees that from time to time hold Shares, are Hilco Permitted Holders in accordance with the provisions of any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders.

Holdco: means Fair Partners S.à r.l. SCA, a Luxembourg société en commandite par actions

(SCA) incorporated and registered in the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 2-4 avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, registered with

the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 135.513.

Initial MEP Shareholder: MEP Founder Partner II LP, a limited partnership incorporated and registered in

Guernsey whose principal place of business is at Canada Court, Upland Road, St

Peter Port, Guernsey, Channel Island GY13PBQ

IPO: means an initial public offering of equity securities.

Manager: means a member of the Board.

MEP Manager: has the meaning given in article 8.2.

MEP Permitted Holder: means a limited partnership owned and controlled by the principals and employees

(and their respective customary permitted transferees (e.g., estate planning vehicles and family-owned entities)) of Merchant Equity Partners LLP, which owners shall at all times include David Hamid, Henry Jackson, Joshua Spoerri and John von

Spreckelsen (or, in each case, a Qualified Replacement, as defined in the Advisory

Agreement).

MEP Promote: has the meaning that may be given in any shareholders' agreement that may be

entered into from time to time between inter alia Topco and its shareholders.



MEP Shareholder: means collectively, the Initial MEP Shareholder and its successors and permitted

transferees that from time to time hold Shares, are MEP Permitted Holders in accordance with the provisions of any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between inter alia the Company and the Shareholders.

Reorganizing Transaction: has the meaning given in article 8.15(e).

Shareholders: the Goldman Shareholder, the Colony Shareholder, the Hilco Shareholder and the

MEP Shareholder and any other person that acquires shares issued by the Company and executes and delivers a Deed of Adherence in accordance with the provisions of any shareholders' agreement that may be entered into from time to time between

inter alia the Company and the Shareholders.

Strategic Committee: has the meaning given in any agreement that may be entered into from time to time

between inter alia Topco, the Company, Decoman 1, Decoman 2 and Holdco in

relation to their rights in Holdco.

Subsidiary: means any majority-owned subsidiary of Holdco.

Super-Majority Resolution: has the meaning given in article 8.12.

Third Party: any person that is not a Shareholder or an Affiliate of a Shareholder.

Topco: Fair Sponsors S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à

responsabilité limitée) incorporated and registered in the Grand-Duchy of Luxembourg, with registered office at 2-4 avenue Marie-Thérèse, L-2132

Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under

number B 134872.

Topco Shareholders Securities: has the meaning given to it in any shareholders' agreement that may be entered into

from time to time between inter alia Topco and its shareholders.

Topco Shares: has the meaning given to it in any shareholders' agreement that may be entered into

from time to time between inter alia Topco and its shareholders.

Unanimous Resolution: has the meaning given in article 8.15."

11. Miscellaneous.

Then the general meeting of shareholders, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

## First resolution

The general meeting of Shareholders resolves to amend article 2 of the Articles by deleting the brackets and by changing "Manager" into "Board", so that article 2 should read as defined under item 1. of the Agenda.

# Second resolution

The general meeting of Shareholders resolves to amend the provisions of the Articles relating to the transfer of shares by inserting a new Chapter III including article 7, so that article 7 should read as defined under item 2. of the Agenda.

## Third resolution

The general meeting of Shareholders resolves to amend the provisions of the Articles relating to the management of the Company and the board proceedings, by replacing the former articles 8, 9, 10 and 11 of the Articles by a new article 8, which should read as defined under item 3. of the Agenda.

The general meeting of Shareholders resolves to consequently renumber the Articles.

# Fourth resolution

The general meeting of Shareholders resolves to amend article 9 of the Articles (formerly article 12) by changing "Manager" into "Board" and "general meeting of the Shareholders" into "General Meeting", so that article 9 of the Articles should read as defined under item 4. of the Agenda.

## Fifth resolution

The general meeting of Shareholders resolves to amend article 10 of the Articles (formerly article 13) by changing "Manager" into "Board" in paragraph 10.1, by deleting article 10.2 and by referring to "a Manager" instead of "the Manager" in the last paragraph, so that article 10 should read as defined under item 5. of the Agenda.

# Sixth resolution

The general meeting of Shareholders resolves to amend article 11 of the Articles (formerly article 14) by inserting the wording "Without prejudice to the provisions of article 8.15" at the beginning of articles 11.1 and 11.2, by changing "quorum" into "majority" and by deleting "However" at the beginning of article 11.3, so that article 11 should read as defined under item 6. of the Agenda.



#### Seventh resolution

The general meeting of Shareholders resolves to amend article 12.2 of the Articles (formerly article 15.2) by changing "Manager" into "Board", so that article 12.2 should read as defined under item 7. of the Agenda.

## Eighth resolution

The general meeting of Shareholders resolves to amend article 13 of the Articles (formerly article 16) by deleting "hereof" in article 13.2 and by changing "Manager" into "Board" and "general meeting of the Shareholders" into "General Meeting" in articles 13.3, 13.4 and 13.5, so that articles 13.2, 13.3, 13.4 and 13.5 should read as defined under item 8. of the Agenda.

#### Ninth resolution

The general meeting of Shareholders resolves to amend article 15 of the Articles (formerly article 18) by inserting the wording "Without prejudice to the provisions of article 8.14" at the beginning of article 15.1, so that article 15.1 should read as defined under item 9. of the Agenda.

## Tenth resolution

The general meeting of Shareholders resolves to insert a new Chapter IX in the Articles in order to provide for definitions, so that the new Chapter IX should read as defined under item 10. of the Agenda.

#### Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand eight hundred euro (EUR 1,800).

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in French, followed by a English version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the French and the English text, the French version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Signé: C. Petit, I. Dias, S. Dupont et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 février 2009. LAC/2009/6069. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial. Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 mars 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009036346/5770/1045.

(090041138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

# Fidroyal S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. U.F.F. (Union Fiduciaire et Fiscale) S.àr.l.).

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 42.317.

L'an deux mille neuf, le vingt-trois janvier.

Par devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Monsieur Henri VANHERBERGHEN, ingénieur commercial et comptable agréé, demeurant au 78, rue A. Asselbergs, B-1180 Bruxelles, Belgique,

ici représenté par Madame Sabrina BOURGUIGNON, employée privée, avec adresse professionnelle au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg,

en vertu d'une procuration lui délivrée sous seing privé en date du 7 janvier 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signées "ne varietur" par la mandataire du comparant et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte aux fins d'enregistrement.

Lequel comparant, par sa mandataire susnommée, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- Le comparant est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée "U.F.F. (UNION FIDUCIAIRE ET FISCALE) S.à r.I.", R.C.S. Luxembourg, section B, numéro 42 317, constituée originairement sous la forme d'une société anonyme et sous la dénomination de "U.F.F. (UNION FIDUCIAIRE ET FINANCIERE) S.A." suivant acte notarié dressé le 10 décembre 1992, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 110 du 13 mars 1993.



Les statuts de ladite société ont été modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte notarié daté du 6 septembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 106 du 17 janvier 2006.

- II.- Le capital social est actuellement fixé à douze mille quatre cents euros (12.400,- EUR) représenté par quatre cent quatre-vingt-seize (496) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées en numéraire.
  - III.- L'ordre du jour est conçu comme suit:
- 1. Modification de la dénomination sociale de la Société de "U.F.F. (UNION FIDUCIAIRE ET FISCALE) S.à r.I." en "FIDROYAL S.à r.I.".
  - 2. Modification subséquente de l'article 3 des statuts.
  - 3. Divers.

Le comparant, représenté comme il est dit ci-dessus, prend ensuite les résolutions suivantes:

## Première résolution

L'associé unique décide de modifier la dénomination sociale de la Société de U.F.F. (UNION FIDUCIAIRE ET FISCALE) S.à r.I. en "FIDROYAL S.à r.I.".

## Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'article TROIS (3) des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la nouvelle teneur suivante:

Art. 3. "La Société existe sous la dénomination de "FIDROYAL S.à r.l.".

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, celle-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: S. BOURGUIGNON, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 28 janvier 2009. Relation: EAC/2009/956. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPÉDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 16 mars 2009. [ean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009037285/239/50.

(090042292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

# Jura Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 85.962.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

JURA HOLDING S.A.

C. BITTERLICH / A. RENARD

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009036188/795/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03489. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090040721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

# Général de Conseils et de Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 61.778.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de façon extraordinaire au siège social le 29 décembre 2008

6 ème Résolution:

L'Assemblée décide de révoquer de sa fonction d'administrateur, avec effet immédiat Monsieur Pierre HOFFMANN.



L'Assemblée décide de ne pas pourvoir au remplacement de l'administrateur sortant et décide de diminuer le nombre de postes d'Administrateurs de quatre à trois.

Suite à cette résolution, le conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

- Christophe Blondeau, Administrateur,
- Nour-Eddin Nijar, Administrateur,
- Romain Thillens, Administrateur.

POUR GENERAL DE CONSEILS ET DE PARTICIPATIONS SA

Christophe BLONDEAU / Romain THILLENS

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2009035938/565/21.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2009, réf. LSO-DC03027. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090040699) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2009.

# Airdix S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 64.391.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SGGS.A.

412F, route d'Esch

L-2086 LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2009036189/795/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03490. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090040723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

# Fashion Enterprises, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 119.536.

L'an deux mille neuf, le quatre mars,

Par-devant Maître Karine REUTER, notaire de résidence à Redange-Attert,

A comparu:

Monsieur Robby Léon Lucie Eddy Reuten, coiffeur, né à Herk-de-Stad, le 9 septembre 1976, demeurant à B-3540 Herk-de-Stad, 28 Stevoortweg,

ici représenté par Madame Joëlle WURTH, née le 11 août 1961 à Arlon (Belgique), demeurant professionnellement à Beckerich, 6 rue Jos Seyler,

en vertu d'une procuration délivrée sous seing privée,

laquelle procuration après avoir été signée ne varietur par toutes les parties comparantes ainsi que par le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être enregistré avec le présent acte,

agissant en sa qualité d'associé unique de la société à responsabilité limitée FASHION ENTERPRISES,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, sous la section B et le numéro 119.536,

constituée suivant acte reçu par le notaire Anja HOLTZ, notaire de résidence à Wiltz, en date du 31 août 2006,

publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 3 novembre 2006, numéro 2.054, page 98.572,

laquelle partie comparante - représentée comme exposé ci-avant - a prié le notaire instrumentant d'acter les décisions prises par elle en sa qualité d'associé unique de la dite société:

Première résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social de la société préqualifiée de son adresse actuelle à la nouvelle adresse sise à L-2449 Luxembourg, 25a, boulevard royal.



## Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'associé unique décide de modifier l'article deux des statuts pour lui conférer désormais la teneur suivante:

" **Art. 2.** Le siège social de la société est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision des associés."

DONT ACTE, fait et passé à Redange/Attert, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par son nom, prénom, état et demeure, le comparant a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Wurth, Reuter.

Enregistré à Redange/Attert, Le 4 mars 2009. Relation: RED/2009/249. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Kirsch.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur sa demande et aux fins de la publication au Mémorial.

Redange/Attert, le 12 mars 2009.

Karine REUTER.

Référence de publication: 2009036175/7851/39.

(090041064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

# Columbus VC S.A., Société Anonyme, (anc. VDCI S.A.).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 70.292.

In the year two thousand and nine, on the third day of the month of March.

Before Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared,

by virtue of a proxy dated 23 February, 2009 (to remain attached to the present deed), M <sup>e</sup> Cintia Martins Costa, maître en droit, on behalf of Reinet Investments S.C.A., a société en commandite par actions having its registered office at 35, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés, in Luxembourg under number B 16.576, being the sole shareholder of VDCI S.A. (the "Company"), a société anonyme having its registered office at 35, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, incorporated by deed of Maître Edmond Schroeder, then notary residing in Mersch, under the name "JRG Holdings S.A." on 5th May 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") of 25th August 1999 number 643 and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 70.292.

The articles of association of the Company have been amended for the last time by deed of the undersigned notary, then residing in Mersch, on 9th May 2005, published in the Mémorial number 1103 of 27th October 2005.

The appearing person declared and requested the notary to record that:

- 1. The sole shareholder holds all two hundred seventy thousand (270,000) shares in issue in the Company, so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.
  - 2. The items on which resolutions are to be passed are as follows:
  - A. Change of name of the Company from "VDCI S.A." to "Columbus VC S.A.".
  - B. Consequential amendment of article 1 of the articles of association of the Company so as to read as follows:
- " **Art. 1.** There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued a Corporation in the form of a société anonyme under the name Columbus VC S.A.".
- C. Appointment of Mr Joachim Schwenke, business executive, born on 29 July 1951, in Duisburg, Germany as a member of the board of directors of the Corporation for a period ending at the annual general meeting to be held in 2012.

The following decisions have been taken by the sole shareholder:

## First resolution

The sole shareholder resolved to approve the change of name of the Company from "VDCI S.A." to "Columbus VC S.A.".

# Second resolution

In consequence of the above resolution, the sole shareholder resolved to amend article 1 of the articles of association of the Company, so as to read as follows:

" **Art. 1.** There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter issued a Corporation in the form of a société anonyme under the name Columbus VC S.A.".



## Third resolution

The sole shareholder resolved to appoint Mr Joachim Schwenke, business executive, born on 29 July 1951, in Duisburg, Germany as a member of the board of directors of the Corporation for a period ending at the annual general meeting to be held in 2012.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the appearing party hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day beforementioned.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name, civil status and residence, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

# Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le troisième jour du mois de mars.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

#### A comparu,

en vertu d'une procuration datée du 23 février 2009 (qui restera annexée au présent acte), M <sup>e</sup> Cintia Martins Costa, maître en droit, pour le compte de Reinet Investments S.C.A., une société en commandite par actions ayant son siège social au 35, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 16.576, étant l'actionnaire unique de VDCI S.A. (la "Société"), une société anonyme ayant son siège social au 35, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, constituée sous la dénomination "JRG Holdings S.A." suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 5 mai 1999, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") du 25 août 1999 numéro 643 et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 70.292.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch, le 9 mai 2005, publié au Mémorial numéro 1103 le 27 octobre 2005.

Le comparant déclare et prie le notaire d'acter que:

- 1. L'actionnaire unique détient la totalité des deux cent soixante-dix mille (270.000) parts sociales émises par la Société, si bien que des décisions peuvent valablement être prises sur les points portés à l'ordre du jour.
  - 2. Les points sur lesquels des résolutions doivent être prises sont les suivants:
  - A. Changement de dénomination sociale de la Société de "VDCI S.A." à "Columbus VC S.A."
  - B. Modification conséquente de l'article 1 des statuts de la Société afin de lire comme suit:
- " **Art. 1** er . Il existe, entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires, une société anonyme sous la dénomination de Columbus VC S.A.";
- C. Nomination de M. Joachim Schwenke, directeur exécutif, né le 29 Juillet 1951, à Duisburg, Allemagne comme membre du conseil d'administration de la Société pour une période se terminant lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2012.

Les décisions suivantes ont été prises par l'actionnaire unique:

## Première résolution

L'actionnaire unique a décidé de modifier la dénomination sociale de la Société de "VDCI S.A." en "Columbus VC S.A.".

# Deuxième résolution

Suite à la résolution qui précède, l'actionnaire unique a décidé de modifier l'article 1 <sup>er</sup> des statuts de la Société afin de lire comme suit:

" **Art. 1** er . Il existe, entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires, une société anonyme sous la dénomination de Columbus VC S.A."

## Troisième résolution

L'actionnaire unique décide de nommer Monsieur Joachim Schwenke, directeur exécutif, né le 29 juillet 1951, à Duisburg, Allemagne comme membre du conseil d'administration de la Société pour une période se terminant lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2012.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante, ce procès verbal est rédigé en anglais suivi par une traduction française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergence entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg à la date prémentionnée.



Après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire de ladite comparante a signé le présent acte ensemble avec le notaire.

Signé: C. MARTINS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 mars 2009. Relation: LAC/2009/8327. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009036421/242/98.

(090040839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

# Gabriella Luxembourg (ERISA 1) Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

# Capital social: EUR 956.600,00.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 94.982.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009036156/631/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2009, réf. LSO-DC03530. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090040782) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mars 2009.

# Aerium S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 131.705.

L'an deux mil neuf, le six février.

Par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

A comparu

La société "Business Principle S.A.", ayant son siege social à Edificio P.H. Plaza 2000, Calle 50, Panama, société enregistré au registre public de Panama, section Mercantil, Fiche 571018, document n°1147174,

ici représentée par Mme Concetta DEMARINIS, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, 5, Avenue Gaston Diderich,

en vertu d'une procuration donnée le 5 février 2009, laquelle procuration signée "ne varietur", restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement,

en sa qualité d'actionnaire unique de la société anonyme dénommée "AERIUM S.A." ayant son siège social à Luxembourg, 5, Avenue Gaston Diderich, inscrite au R.C.S. Luxembourg section B n°131.705,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire J. DELVAUX de résidence à Luxembourg-Ville, en date du 24 juillet 2007, publié au Mémorial C n°2348 du 18 octobre 2007, et les statuts ont été modifiés par acte du notaire soussigné en date du 31 juillet 2007, publié au Mémorial C n°2411 du 25 octobre 2007.

L'actionnaire unique déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

- I.- Que l'associée unique, détenant l'intégralité du capital social de EUR 1.300.000 (un million trois cent mille Euros), est dûment représentée à la présente assemblée qui en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.
  - II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:
  - 1. To resolve in order to wind up the company and put it in liquidation;
  - 2. To resolve in order to appoint Mr Marco STERZI as the liquidator of the company and to determine his powers;
- 3. To release all responsibility to the directors and internal auditor in charge till the moment of the winding-up of the company;
  - 4. Miscellaneous.

L'associée unique, siégeant en assemblée générale, a pris les résolutions suivantes:



## Première résolution

L'assemblée décide la mise en liquidation de la société avec effet à partir de ce jour.

## Deuxième résolution

A été nommé liquidateur, Monsieur Marco STERZI, conseil économique, Luxembourg, 5, Avenue Gaston Diderich.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif de la société et apurer le passif.

Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et il peut se référer aux écritures de la société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisés par l'assemblée générale des associés.

## Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge aux administrateurs et au commissaire actuellement en fonction

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, suite à la présente augmentation de capital, est estimé à EUR 1.500.-.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, es-qualité qu'elle agit, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, cette dernière a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: C. DEMARINIS, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils le 11 février 2009, LAC/2009/5340: Reçu soixante-quinze Euros (EUR 75.-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27/02/09.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2009037273/208/58.

(090042092) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

# Imprimerie Nicolay s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 147, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 16.706.

# Limericks S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 79, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 23.326.

# PROMIMLUX, Promotion Immobilière Luxembourgeoise, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 20, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 10.134.

# LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

## Extrait

Par jugements du 19 mars 2009, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, la dissolution et la liquidation des sociétés suivantes:

- Imprimerie Nicolay S.à r.l., avec siège social à L- Luxembourg, 147, rue de Rollingergrund, de fait inconnue à cette adresse;
  - Limericks S.à r.l., avec siège social à L- Luxembourg, 79, avenue Pasteur de fait inconnue à cette adresse; et
- Promotion Immobilière Luxembourgeoise S.à r.l., PROMIMLUX, avec siège social à L- Luxembourg, 20, rue Adolphe de fait inconnue à cette adresse.

Les mêmes jugements ont nommé juge-commissaire Madame Carole Kugener, juge, et liquidateur Maître Anna Hermelinski-Ayache, avocat, demeurant à Luxembourg.



Ils ordonnent aux créanciers de faire la déclaration de leurs créances avant le 10 avril 2009 au greffe de la sixième chambre de ce Tribunal.

Fait à Luxembourg, le 19 mars 2009.

Pour extrait conforme Anna Hermelinski-Ayache Le Liquidateur

Référence de publication: 2009036941/260/39.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06328. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06329. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2009, réf. LSO-DC06330. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090044601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

(090044605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

(090044651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2009.

# Levanto Structured Energy (Lux) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

# Capital social: EUR 87.525,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll. R.C.S. Luxembourg B 114.528.

In the year two thousand and nine, on the sixth of March.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

National Power International Holdings, a private unlimited company incorporated in England and Wales, having its registered office at Senator House, 85 Queen Victoria Street, London, EC4V 4DP, United Kingdom and registered with the United Kingdom Companies' House under number 02767875 (the "Sole Shareholder"), hereby represented by Corinne Petit, private employee, residing professionally at Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal.

Which proxy, initialled "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder, acting as the sole shareholder of "Levanto Structured Energy (Lux) S. à r.l.", a private limited liability company, société à responsabilité limitée, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 114.528 and incorporated under Luxembourg law by a deed drawn up on 15 February 2006 by Luxembourg Notary Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, residing in Luxembourg, and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 938 dated 12 May 2006 (page 44996), the Company's articles of association (the "Articles") were amended for the last time by a deed drawn up on 19 August 2008 by the undersigned notary and published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2305 dated 20 September 2008 (page 110634).

Hereby takes the following resolutions in accordance with the provisions of article 10 of the Articles:

# First resolution

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 25 (twenty-five Euros) in order to raise it from its current amount of EUR 87,500 (eighty-seven thousand five hundred Euros) to EUR 87,525 (eighty-seven thousand five hundred twenty-five Euros) by creating and issuing 1 (one) new share having the same rights as the existing ones and having a par value of EUR 25 (twenty-five Euros), issued with a share premium of a total amount of EUR 5,600,000 (five million six hundred thousand Euros), to be fully paid up, by way of contribution in cash.

# Subscription and payment

The Sole Shareholder, through its proxyholder, declares to subscribe to the ownership of the 1 (one) new share of EUR 25 (twenty-five Euros), issued with a share premium of a total amount of EUR 5,600,000 (five million six hundred thousand Euros) for a total amount of EUR 5,600,025 (five million six hundred thousand and twenty-five Euros), which subscription is effected by way of an offer of shares by the Company in the form of a rights issue of one new share of EUR 25 (twenty-five Euros) (the "New Share") i.e., issued in respect of and in proportion to the existing shareholdings in the share capital of the Company, that is, on the basis of one New Share for every 3,500 (three thousand, five hundred) shares of EUR 25 (twenty-five Euros) each registered in the name of the shareholders of the Company shown in the register of shareholders, and to fully pay it up along with the share premium by contribution in cash, so that the amount



of EUR 5,600,025 (five million six hundred thousand and twenty-five Euros) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the undersigned notary who expressly acknowledges it.

## Second resolution

The Sole Shareholder resolves to allocate out of the share premium an amount of EUR 3 (three Euros) to the legal reserve account of the Company.

## Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend the first paragraph of article 5 of the Articles in order to reflect the share capital increase as follows:

" Art. 5. Share Capital. The subscribed share capital is set at eighty-seven thousand five hundred and twenty-five Euro (EUR 87,525) represented by 3,501 (three thousand, five hundred and one) corporate units (shares) with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each."

#### Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately three thousand four hundred (EUR 3,400.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

## Suit la traduction française

L'an deux mille neuf, le six mars.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire résidant à Luxembourg.

## A comparu:

National Power International Holdings, une société à responsabilité illimitée constituée en Angleterre et Pays de Galles, ayant son siège social au, 85 Queen Victoria Street, Londres, EC4V 4DP, Royaume-Uni et immatriculée auprès du Companies' House du Royaume-Uni sous le numéro 02767875 (l'"Associé Unique"), représentée par Mme Corinne Petit, employée privée, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, paraphée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être déposée en même temps auprès des autorités de l'enregistrement.

L'Associé Unique, agissant en qualité d'associé unique de "Levanto Structured Energy (Lux) S. à r.l.", une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.528 et constituée sous le droit luxembourgeois en vertu d'un acte dressé le 15 février 2006 par le notaire Maître Léon Thomas connu comme Tom Metzler, résidant à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 12 mai 2006 (page 44996), dont les statuts (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois par un acte dressé le 19 août 2008 par le notaire instrumentant et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2305 en date du 20 septembre 2008 (page 110634).

Adopte ici les résolutions suivantes conformément aux dispositions de l'article 10 des Statuts:

## Première résolution

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de 25 EUR (vingt-cinq Euro) pour le porter de son montant actuel de 87.500 EUR (quatre-vingt-sept mille cinq cents Euro) à 87.525 EUR (quatre-vingt-sept mille cinq cent vingt-cinq Euro) par la création et l'émission de 1 (une) nouvelle part sociale, ayant les mêmes droits que les parts sociales existantes et ayant une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq Euro), émises avec une prime d'émission d'un montant total de 5.600.000 EUR (cinq millions six cent mille Euro), entièrement libérées moyennant un apport en numéraire.

# Souscription et libération

L'Associé Unique, par l'intermédiaire de son mandataire, déclare souscrire à la propriété de 1 (une) nouvelle part sociale d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq Euro), émise avec une prime d'émission d'un montant total de 5.600.000 EUR (cinq millions six cent mille Euro) pour un montant total de 5.600.025 EUR (cinq millions six cent mille vingt-cinq Euro), ladite souscription étant effectuée par voie d'une offre de parts sociales faite par la Société dans la forme d'une émission préférentielle de 1 (une) nouvelle part sociale de 25 EUR (vingt-cinq Euro) (la "Nouvelle Part Sociale"),



c'est à dire émise en rapport avec et proportionnellement à l'actionnariat existant dans le capital social de la Société, ce qui correspond à une Nouvelle Part Sociale pour toutes les 3.500 (trois mille cinq cents) parts sociales de 25 EUR (vingt-cinq Euro) chacune enregistrées au nom des associés de la Société comme le montre le registre des associés, et de les libérer intégralement avec la prime d'émission par apport en numéraire, de sorte que le montant de 5.600.025 EUR (cinq millions six cent mille vingt-cinq Euro) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

## Deuxième résolution

L'Associé Unique décide d'allouer du montant de la prime d'émission un montant de 3 EUR (trois Euro) à la réserve légale de la Société.

## Troisième résolution

L'Associé Unique décide de modifier le premier paragraphe de l'article 5 des Statuts afin de refléter l'augmentation de capital, comme suit:

" **Art. 5. Capital Social.** Le capital social souscrit est fixé à 87.525 EUR (quatre-vingt-sept mille cinq cent vingt-cinq Euro) représenté par 3.501 (trois mille cinq cent une) parts sociales d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq Euro) chacune."

#### Coûts

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, est évalué à environ 3.400 EUR (trois mille quatre cents euros).

Le notaire instrumentant qui connaît la langue anglaise, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, dont le notaire connaît le nom de famille, prénom, état civil et domicile, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 mars 2009. LAC/2009/9453. Reçu soixante-quinze euros (75.- €)

Le Receveur ff. (signé): Franck Schneider.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009037255/5770/123.

(090042270) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2009.

# Gulf Capital Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 128.569.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 6 mars 2009

Le mandat d'Administrateur de catégorie A de M. Daniel Droesbeke, avec adresse professionnelle au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, le mandat d'Administrateur de catégorie B de M. Michel E. Raffoul, avec adresse professionnelle au 58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg et le mandat de Réviseur d'Entreprises de Deloitte SA, ayant son siège social au 560 rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg sont reconduits pour une nouvelle période statutaire de 1 an. Ils viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire amenée à se prononcer sur les comptes de la Société pour l'année sociale se terminant le 31 décembre 2008.

Fait à Luxembourg, le 6 mars 2009.

Certifié sincère et conforme

S G G S.A.

412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2009035941/795/21.

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2009, réf. LSO-DC03077. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090040251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2009.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck